



Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

Paysages de Mégalithes :

la candidature UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

Commande : Paysages de Mégalithes : la candidature UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

Ce livret a été pensé et conçu grâce à un projet mené par cinq étudiantes en master 2 à l'Institut National Supérieur de l'Education Artistique et Culturelle (INSEAC), sous la direction scientifique des enseignants-chercheurs du laboratoire Dicen-IdF et de l'association Paysages de Mégalithes en vue de la candidature UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan.

L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (INSEAC DU CNAM) ET L'ASSOCIATION PAYSAGES DE MEGALITHES S'ASSOCIENT POUR ADRESSER, AUX ÉTUDIANTS EN DEUXIÈME ANNÉE DU MASTER CULTURE & COMMUNICATION DE L'INSEAC, UNE COMMANDE RELATIVE À LA MISE EN PLACE DE PRÉCONISATIONS RÉALISÉES À PARTIR D'UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE SUR L'EAC AUX ALIGNEMENTS DE CARNAC.

« L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales »

Article 7 de la Charte pour l'EAC

Photo de couverture :
Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan

Source : <https://www.megalithes-morbihan.fr/candidature-unesco/le-patrimoine-mondial.html>



Nia Marsh

Je m'appelle Nia Marsh, étudiante en formation continue de 41 ans.

J'ai fait une formation de la mode et le costume à l'University of North Texas à Denton, Texas. Pendant plus que 10 ans j'étais costumière dans le monde du spectacle. En arrivant en France, je travaille avec une association étudiante qui accompagnent les étudiants de mettre en place des groupes de discussions autour de la Bible.

Aux États-Unis nous avons moins moins du patrimoine de proximité mais j'apprécie l'architecture historique qui m'entourent comme les églises, cathédraux et les châteaux.

En 2015, je suis venue en Bretagne pour la première fois. J'étais avec une amie et sa famille. Nous sommes allés à Carnac pour visiter les sites mégalithiques. C'était émouvant de revenir et revivre l'expérience pour le projet de l'école.



Mathilde Isambert

Je m'appelle Mathilde Isambert. Etudiante de 24 ans, j'ai un parcours atypique qui est le reflet de la curiosité qui m'anime. J'ai eu plusieurs casquettes : celle d'animatrice BAFA, je suis aussi juriste et serai dorénavant amenée à travailler à la gestion de projets d'EAC et de médiation suite à l'obtention récente d'un master en Médiation culturelle des arts à l'Université d'Aix-Marseille. Les potentiels de transmission par l'EAC, notamment celle du patrimoine de proximité, me portent particulièrement !

Un patrimoine que j'apprécie ? Le château d'Épône dans les Yvelines qui héberge un centre d'action culturelle et que j'ai beaucoup fréquenté dans ma jeunesse !

Mes moments favoris sur ce projet PEPS furent les rencontres : avec nos partenaires, avec des lieux du patrimoine comme les réserves des archives départementales à Saint-Brieuc, et les échanges enrichissants avec les artistes... sans oublier la belle ambiance de travail au sein de notre groupe.



Elsa Degryse

Je m'appelle Elsa Degryse, étudiante bordelaise de 22 ans.

J'ai suivi un parcours d'étude supérieures dans un premier temps dans le tourisme, puis dans le patrimoine pour finalement terminer au sein de l'INSEAC en Master 2 « culture et communication - parcours éducation artistique et culturelle », basé dans les Côtes d'Armor.

Pendant mes études, j'ai eu l'opportunité de travailler sur des sites patrimoniaux tels que des châteaux, ce qui a renforcé mon appétence pour le patrimoine, que j'ai développé jeune.

Ma première fois culturelle en lien avec le patrimoine de proximité remonte à mon enfance, en classe de primaire, lorsque nous avons visité l'église de mon village, un joyau de l'architecture romane.

Une église paroissiale qui a été inscrite au titre des monuments Historique en 1925.



Corinne Paquet

Je m'appelle Corinne Paquet, 55 ans, professeur des écoles dans les Hauts de Seine en congé de formation continue. Guidée par la volonté de faire découvrir à mes élèves le goût pour la culture au cours de leurs apprentissages, j'ai œuvré à susciter leur intérêt par l'intégration de nombreux projets et activités tout au long de mes années d'enseignement. Le sens du partage, de la transmission et de l'accompagnement auprès d'un public d'enfants ou d'adultes m'ont toujours accompagnée dans mes choix professionnels et associatifs. J'ai la chance d'habiter près du château de Versailles. Son rayonnement à l'international et les événements décisifs qui s'y sont déroulés pour l'histoire de notre pays en font un lieu prestigieux que j'ai la chance de pouvoir fréquenter.

Lors d'une visite à Carnac pendant mon enfance, je n'avais pas pris conscience de la dimension exceptionnelle du site. Espérons que les actions EAC sur les mégalithes, permettront aux jeunes de s'approprier ce patrimoine de proximité et l'envie de le protéger.



Eryne Lecutier

Je suis Eryne Lecutier, une étudiante de 21 ans passionnée par la création artistique et la préservation du patrimoine. Mon parcours académique m'a conduite à explorer le monde du design à travers une Licence en Design et Métiers d'Art (Diplôme national des métiers et du design) spécialisée en espaces et volumes événementiels. Née au cœur des châteaux de la Loire, mon amour pour le patrimoine a été éveillé dès ma plus tendre enfance.

Une expérience particulièrement marquante a forgé ma détermination à contribuer à la conservation du patrimoine. En 2017, j'ai eu l'opportunité de travailler en tant que scénographe avec le Centre des Monuments Nationaux au Château d'Azay Le Rideau. Cette expérience m'a permis de m'immerger dans l'histoire de ce lieu emblématique, de collaborer avec des professionnels passionnés et de participer à la création de mises en scène qui mettaient en valeur la beauté et la richesse patrimoniale du château.

Concernant ce projet, je retiendrais avant tout les temps de rencontre avec les acteurs du terrain et les temps d'échanges avec mes collègues !



SOMMAIRE

Présentation des partenaires 8

UNE NOTION : L'EAC 9

Remerciements 11

Résumé 12

A propos 13

Problématique 14

Situation géographique 16

Education artistique et culturelle (eac) 18

I. NAISSANCE D'UN CONCEPT : LE PATRIMOINE 22

Histoire des sites

Rives Sud Morbihan 28

Les niveaux de reconnaissance de l'unesco 30

Le patrimoine de proximité 32

Le rôle des actions d'eac pour le patrimoine 35

Le plan d'action 36

POLITIQUE CULTURELLE DU DÉPARTEMENT 37

Évolution du site 44

Le centre des monuments nationaux 50

L'association paysages de mégalithes 54

Le mode d'emploi de la candidature

UNESCO 59

Processus d'inscription 62

Le tourisme à carnac 64

SOMMAIRE

II. ETAT DES LIEUX, EAC & SITES MÉGALITHIQUES

Médiation en archéologie en Bretagne	68
Les actions eac depuis 3 ans	68
Zoom sur le collège des korrigans	72

L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES

1 ^{er} degré	76
2 nd degré	80
Coup d'oeil : témoignages d'artistes	86
Outils de médiation: Le sac'h néo	89
Projet en partenariat	90

PISTES DE REFLEXIONS	93
PRÉCONISATIONS	93
BUDGETS DÉTAILLÉS	118

POUR CONCLURE	
Glossaire	
Sigles & Abréviations	



CONTEXTE

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

8



L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est né de la volonté conjointe des ministères de l'Éducation nationale et de la jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de la Culture, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC). L'objectif fixé par l'État et confirmé par la Région Bretagne est d'atteindre le 100% EAC, c'est-à-dire permettre à tous les élèves d'être, au cours de leur scolarité, en contact avec des dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Cet objectif se traduit selon trois principes qui sont les piliers de l'EAC (la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture, de leur histoire, la pratique des arts et de la culture).



Paysages de Mégalithes est une association qui travaille depuis 2012 à la candidature des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet collectif territorial réunit les entités locales (33 mairies, 3 intercommunalités, Département du Morbihan, Région Bretagne et services de l'État), les établissements publics d'État concernés ainsi que les associations engagées dans le préservation du patrimoine et le développement touristique. Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion, dernière étape nationale visant à définir des thématiques transversales ayant pour but de préserver, protéger, faire connaître et valoriser les 550 monuments et le territoire, désigné comme « le Bien » selon le terme l'UNESCO. Les pratiques d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) constituent une action distincte, implémentée selon une méthodologie et un calendrier élaborés en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux et l'Éducation Nationale. Ainsi, l'EAC sur le territoire doit être considérée comme un projet collectif, encadré par un cadre général en cours d'élaboration, prenant en compte les spécificités des sept acteurs directement impliqués et deux autres engagés dans le cadre des actions en milieu Éducatif (AME).



UNE NOTION :
**L'EDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE (EAC)**



Grâce à ce projet d'expérimentation professionnelle et scientifique, nous avons pu voir l'accomplissement de cette nouvelle formation de master Culture et communication (parcours éducation artistique et culturelle, idéation, dynamiques et pratiques : arts et techniques des publics, interactions et transmissions) à l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac).

Nous sommes très heureuses de présenter, après plusieurs mois d'investissement, le fruit de notre travail.



REMERCIEMENTS

Nous avons à cœur de remercier :

Notre direction scientifique pour leur expertise méthodologique et leurs conseils :
Emmanuel Ethis, Damien Malinas, Raphaël Roth

11

Les doctorants, pour leur accompagnement et leurs encouragements, notamment Justine Jandot-Dit-Danjou pour son accompagnement sur le terrain et sa présence tout au long du projet et Zeyu Li pour sa présence notamment sur des questions méthodologiques.

M. Emmanuel Laot professeur agrégé d'histoire-géographie, pour son aide dans la prise de contacts des interlocuteurs du secteur éducatif.

M. Phillippe Abgrall pour ses conseils au sujet du budget et son point de vue extérieur au projet.

M. Pascal Parsat pour son oeil d'expert concernant l'accessibilité.

L'équipe de Paysages de Mégalithes : Victoire Dorise (directrice de l'association), Claire Etieue (Chargée de médiation et communication pour l'association).

Le Centre des Monuments Nationaux : Jean-Michel Bonvalet (chargé d'actions éducatives sur le site de Carnac)

Pour le 1er degré : Jean René Leandri (Inspecteur de l'Education nationale et Sylvia Baugé (conseillère pédagogique départemental)

Pour le 2nd degré : Philippe Cherel (Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional), Helene Lecouvey-Guerin (déléguée à la DRAEC), Aline Boulc'h (Conseillère pédagogique) et Raphaëlle Berthier-Castaing (professeure relais à «Paysages de mégalithes»).

Jean-Marie Flageul, Liz Herrera et Claire Bajen-Castells

Le collègue Saint-Michel de Carnac : la professeure d'arts plastiques, la classe de quatrième du collège Saint-Michel.

L'équipe pédagogique de l'INSEAC : Laurent Garreau, Zoé Laniesse, Julien Le Bour, Stéphanie Pourquoier-Jacquin.

L'équipe administrative de l'INSEAC : Béatrice Falusi pour l'organisation des déplacements, Mickaël Sauvage, pour sa participation sonore et technique.

Nous tenons également à remercier, pour avoir donné de leur temps dans le cadre de notre recherche : tous les artistes, les inspecteurs et professeurs, un grand merci également aux archives départementales des Côtes d'Armor et aux nombreux collaborateurs que nous avons sollicité pour ce dossier.

RÉSUMÉ

12

Au sein de ce livret, nous mettons en lumière un diagnostic des actions d'éducation artistique et culturelle, proposées par l'association des Paysages de mégalithes qui s'occupe de la candidature UNESCO.

Nous proposerons à la suite de ce diagnostic des préconisations budgétées, incluant à chaque fois l'éducation artistique et culturelle.

Ce travail s'appuie sur un travail de recherche et sur un terrain de trois mois dans le cadre de notre deuxième année de master Culture et communication au sein de l'Inseac du Cnam de Guingamp. Nous sommes un groupe de cinq étudiantes et ce travail s'est fait dans le cadre de notre Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique (Peps).

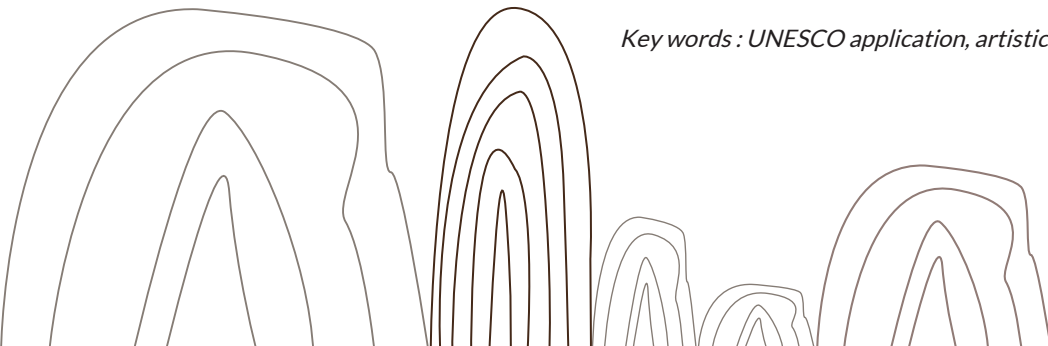
Mots clés : Candidature UNESCO, éducation artistique et culturelle, mégalithes, Carnac.

In this report, we highlight a diagnosis of art and cultural education by the initiative of the association Paysages de megalithes for the submission of the megalithic sites in Morbihan on the UNESCO list of world heritage sites.

After the diagnosis, we offer recommendations with a budget regarding the art and cultural education projects.

This work is based on research from a three-month fieldwork project as part of our second-year master program in Culture and Communication at Inseac, the Cnam in Guingamp. Our group for the Professional and Scientific Experimentation Project (Peps) includes five students.

Key words : UNESCO application, artistic and cultural education, megaliths, Carnac.



A PROPOS

Ce dossier d'expérimentation professionnelle et scientifique convoque l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) comme objet d'étude en s'intéressant à un patrimoine unique au monde : les mégalithes de Carnac et du sud Morbihan. L'EAC incarne une approche dynamique et engagée, favorisant la transmission des savoirs et l'épanouissement personnel à travers des expériences culturelles et artistiques. Les alignements mégalithiques de Carnac, témoins millénaires de l'Histoire et de la culture bretonne, offrent un terrain d'exploration exceptionnel pour développer des actions éducatives innovantes et inspirantes. Cette initiative existante s'inscrit dans une démarche plurielle patrimoniale et d'action culturelle visant à conjuguer préservation du patrimoine, sensibilisation des publics et enrichissement de l'expérience éducative.

13

La problématique ayant émergé et guidé notre travail est la suivante : Comment mettre en valeur et donner à comprendre un patrimoine de proximité tel que les mégalithes du Sud Morbihan à travers des projets d'éducation artistique et culturelle transposables dans le futur à tous les départements de Bretagne ?

Nous formulons les hypothèses suivantes. Les projets d'EAC, la sensibilisation à la conservation du patrimoine ainsi qu'au développement durable sont des appuis essentiels pour que chaque citoyen apprécie le patrimoine de proximité mégalithique à sa juste valeur. Ces démarches ont le potentiel d'aller dans le sens de sa sauvegarde et de sa protection. Aussi, nous considérons que les sites mégalithiques, chargés de significations (légendes, mythes) jouent un rôle stimulant dans l'imagination, encourageant ainsi les pratiques artistiques et culturelles, notamment chez le jeune public.

A la fois un état des lieux et un appui pour continuer à développer les actions d'EAC, ce dossier est le résultat d'une méthodologie déroulée au fil de quatre mois de cheminement. Il s'agissait de formuler des préconisations d'actions EAC dans un esprit de valorisation de ce site emblématique en explorant des approches novatrices pour favoriser l'accessibilité, la diversité des publics et l'interaction créative avec le patrimoine mégalithique tout en tenant compte de sa préservation.

L'organisation de ce livret se fait le reflet de notre schéma de réflexion. Cette première partie pose le contexte. D'abord, il convient de revenir sur les notions d'EAC et de patrimoine. Ensuite, nous mettons en lumière la candidature UNESCO portée par l'association Paysages de Mégalithes ainsi que le rôle de l'EAC lorsque l'on aborde le patrimoine. Ce sera là l'occasion de souligner les leviers de la politique culturelle et patrimoniale, du niveau régional au niveau local. Vous découvrirez des présentations détaillées des acteurs de l'EAC Mégalithes. La deuxième partie du livret présente un état des lieux de l'éducation artistique et culturelle portée par l'équipe de l'association Paysages de Mégalithes. Enfin, la troisième et dernière partie du livret propose des pistes de réflexion pour enrichir ce volet d'éducation artistique et culturelle ainsi que 8 préconisations d'EAC budgétées.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

PROBLÉMATIQUE

14

Comment faire découvrir et mettre en valeur un patrimoine de proximité : les sites Mégalithiques, auprès des scolaires au travers des projets EAC ?

Comment mettre en valeur et donner à comprendre un patrimoine de proximité comme les paysages de Mégalithes sur le territoire Morbihannais, au public scolaire à travers de projet EAC, et comment le transposer sur d'autres territoires ?

Dans l'ouvrage «L'art comme expérience» de John Dewey, le psychologue et philosophe américain du pragmatisme, souligne l'importance de la rencontre avec une œuvre d'art pour que le lecteur puisse pleinement vivre le processus de la connaissance pour découvrir une œuvre d'art. «Cette compréhension à laquelle la théorie essaie de parvenir ne peut être atteinte que par un détour, par un retour à l'expérience que l'on a du cours ordinaire ou banal des choses, pour découvrir la qualité esthétique que possède une telle expérience. »¹

Les articles de la charte EAC soulignent cette notion de l'éducation par l'art par « l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines »² et par « la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. »²

Notre méthodologie se réalisera en trois étapes : faire un état des lieux par une étude du terrain par les visites et les entretiens avec les acteurs sur le terrain, ensuite une évaluation des données pour mesurer l'impact actions EAC et finalement une proposition (ou formalisation) et budgétisation de préconisations.

NOTRE HYPOTHÈSE

Développement durable et projets EAC sont des piliers pour renouveler une appréciation aux biens.

Les sites mégalithes sont un moteur pour l'imagination par les mythes, contes féeriques, les légendes pour inciter les pratiques artistiques et culturelles auprès des habitants de Morbihan, (et notamment le jeune public).

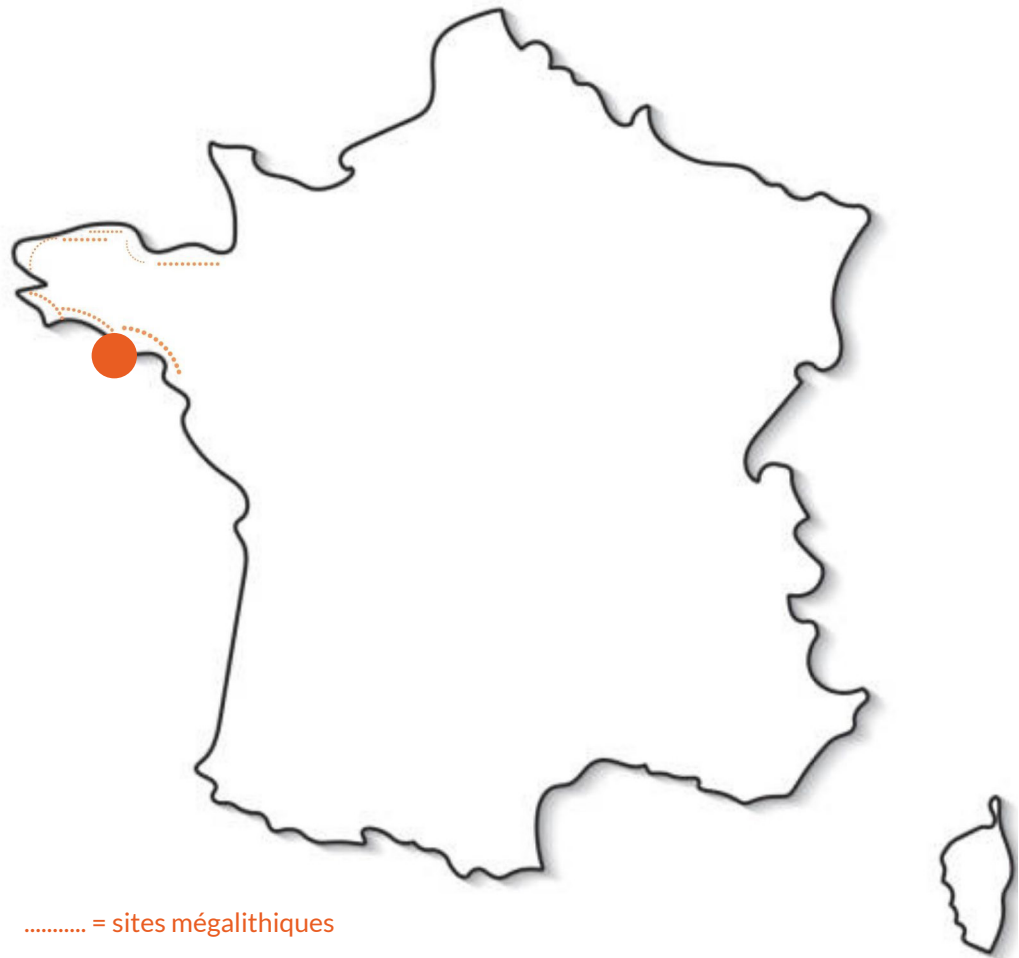
1 DEWEY John, L'art comme expérience, Essais, Folios, 1934, Paris, p. 41.

2 Charte pour l'éducation artistique et culturelle, 2016, article 4.



SITUATION **GÉOGRAPHIQUE**

16



■ sites et monuments mégalithiques

périmètres du Bien

□ Bien proposé pour inscription (19 598 ha)

1 numéro du périmètre

□ zone tampon (98 029 ha)

Niveau marin

— Courbes bathymétriques (5 m)

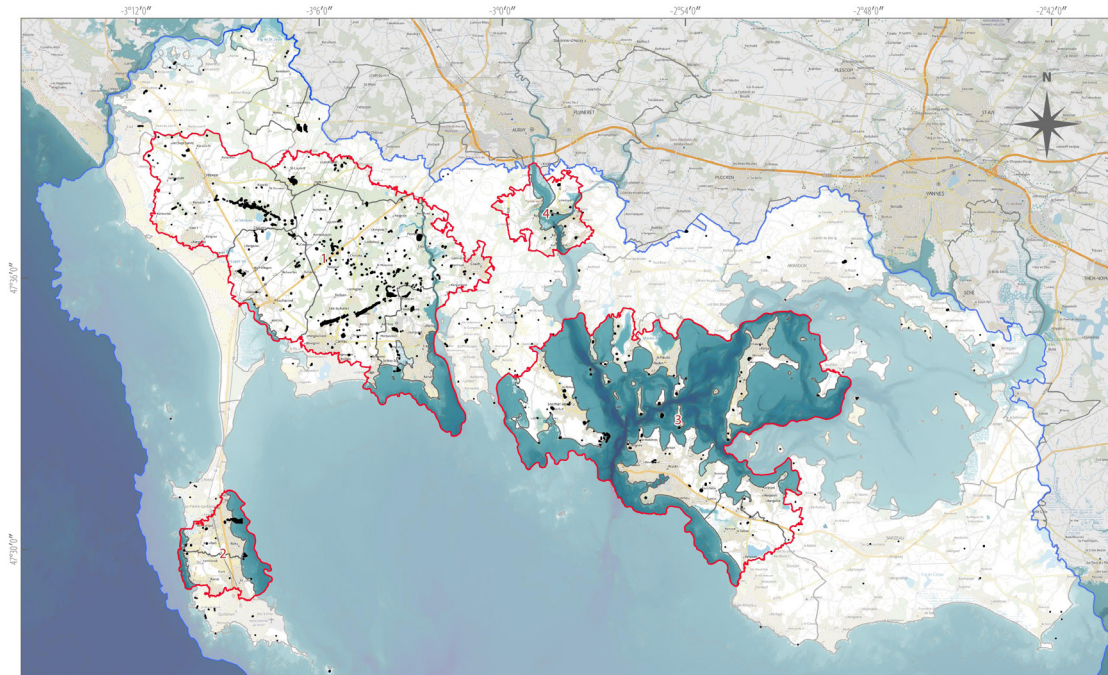
Bathymétrie (en m)




PAYSAGES DE MÉGALITHES

Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan

Sources : IGN - 2022, DRAC Bretagne 2020, Paysages de mégalithes
Système de projection : EPSG : 2154
Réalisation : 03/10/2023





©Le Parisien

le cnam
inseac

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle



L'intelligence sensible est inséparable de l'intelligence rationnelle. Comme je l'ai dit lors de ma conférence de presse sur l'école en juin 2000, l'enfant ne peut connaître un épanouissement harmonieux et équilibré que si son intelligence rationnelle et son intelligence sensible sont développées en harmonie et en complémentarité. Il faut que l'enseignement prenne en compte la totalité de l'être humain .

Jack Lang

Le Haut Conseil de l'EAC (HCEAC) a été créé en 2005 pour assurer la promotion des arts à l'école. C'est une instance collégiale rassemblant les parties prenantes de l'EAC. Des représentants des six ministères concernés (Culture ; Éducation nationale et Jeunesse ; Enseignement supérieur ; Cohésion des territoires ; Agriculture, Solidarités et Santé), des représentants au titre des différents types de collectivités territoriales, des personnalités qualifiées du monde de la recherche et de la culture, des représentants de parents d'élèves.

Le conseil accompagne le développement de la politique de généralisation du 100% EAC par la valorisation, l'encouragement des projets innovants et l'analyse des initiatives du terrain pour en tirer des préconisations concrètes qui soient en cohérence avec les attentes nouvelles de tous les publics. Par ailleurs, cette méthode d'analyse et de préconisations concrètes se retrouve au cœur de l'Inseac du Cnam pour apporter au mieux aux acteurs culturels une expertise par le biais des projets d'expérimentation professionnelle et scientifique (dits PEPS).

Document de référence pour les acteurs souhaitant entreprendre des projets d'EAC, le HCEAC a publié une charte en juillet 2016. Elle comprend 10 articles et donne un cadre référentiel à l'EAC par des principes concrets.



L'appellation EAC est progressivement appropriée par les structures culturelles et les associations qui, porteuses de projets à toutes les échelles et dans toutes les régions, peuvent échanger et se rencontrer autour d'un référentiel commun, partagé et revendiqué. La place centrale revient aux publics de la culture et la relation aux arts est pensée tout au long de la vie de manière processuelle.

L'éducation artistique repose sur 3 piliers complémentaires :

- ◆ L'acquisition de connaissances,
- ◆ La pratique artistique et culturelle,
- ◆ La rencontre avec les œuvres, les artistes et les professionnels des lieux de culture.

L'EAC au sens des articles 3 et 4 de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle de l'HCEAC est une éducation à l'art et par l'art. Aux termes du ministère de l'éducation nationale, « Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompli par chaque élève se construit de l'école primaire au lycée, dans la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture ».





À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi **une éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'**une dynamique de projets associant ses partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



I. UNE NOTION LE PATRIMOINE

NAISSANCE D'UN CONCEPT

LE PATRIMOINE

Le concept de patrimoine en France remonte au Moyen Age avec la construction de cathédrales gothiques impressionnantes comme Notre-Dame de Paris. À cette époque, le patrimoine était souvent lié à des institutions religieuses et royales.

La Révolution française a apporté des changements majeurs dans la conception du patrimoine. Les biens de l'Église ont été saisis, et de nombreux monuments ont été endommagés ou détruits. Cependant, la Révolution a également engendré une prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel pour l'identité nationale.

Le XIXe siècle a été marqué par la montée du romantisme, qui a suscité un intérêt renouvelé pour le patrimoine historique. Des écrivains comme Victor Hugo ont plaidé en faveur de la préservation des monuments anciens, contribuant à la création de la Commission des Monuments Historiques en 1837.

Le XXe siècle a vu l'élargissement du concept de patrimoine pour inclure également le patrimoine industriel et le patrimoine immatériel. Les deux guerres mondiales ont entraîné d'importants dommages, mais ont également stimulé les efforts de reconstruction et de préservation.

André Malraux, homme politique et écrivain français a été le premier ministre de la Culture en France. Il a joué un rôle clé dans la création du ministère de la Culture et dans la promotion de la protection du patrimoine en France. En 1961, c'est l'ouverture de vingt maisons de la culture sur quatre ans. Dès lors, Malraux rend effectif l'objectif de « *rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité au plus grand nombre de Français* »¹, mentionné dans le décret de création du ministère des Affaires culturelles.

1. Mars 1961, lors de la «Commission de l'équipement culturel et du patrimoine artistique du IVe plan.»

LE PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI

24

Aujourd'hui, le terme «patrimoine» désigne l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, hérités du passé et transmis aux générations futures. Il englobe divers éléments qui ont une valeur culturelle, historique, artistique, sociale ou naturelle et qui contribuent à la compréhension de l'identité d'une société. Le patrimoine peut prendre différentes formes, telles que des monuments, des sites historiques, des œuvres d'art, des traditions, des savoir-faire, des documents d'archives, des paysages, des langues, et bien d'autres aspects qui témoignent de l'évolution d'une communauté à travers le temps.

Selon Dominique Poulot, historien et sociologue français spécialisé dans l'étude du patrimoine culturel, le patrimoine est un concept complexe qui va au-delà des monuments et des artefacts matériels. Il englobe les objets, les lieux, les traditions, mais également les représentations et les usages que les sociétés font de leur passé. Ainsi, le patrimoine est le résultat d'une construction sociale, d'une sélection et d'une mise en valeur de certains éléments du passé par une société à un moment donné².

D'un point de vue sociologique, Nathalie Heinich, sociologue et spécialiste de la sociologie de l'art pense que le patrimoine est une catégorie sociale, une construction sociale qui résulte d'un processus de sélection, de consécration et de légitimation par une communauté. Elle insiste sur le rôle des acteurs sociaux, tels que les experts, les institutions culturelles, les artistes, et même le grand public, dans la définition de ce qui est considéré comme patrimoine. Pour elle, La reconnaissance du patrimoine est liée à des critères de valeur et de légitimité, déterminés par des normes sociales et culturelles³.

Afin de démocratiser l'accès au patrimoine, nous pouvons citer Stéphane Bern, journaliste, écrivain et animateur de télévision français. Stéphane Bern est également engagé dans la préservation du patrimoine et a contribué à sensibiliser le public à ces questions. Le patrimoine est une notion assez vaste qui peut être classé en deux catégories en fonction de ses caractéristiques.

2. POULOT Dominique, Patrimoine et Musées - L'institution de La Culture, Hachette, coll. Carré histoire, 2001, 224 p.

3. HEINICH Nathalie, La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2009, 286 p.

Le patrimoine culturel matériel

Ce patrimoine matériel englobe le patrimoine :

- ◆ Architectural qui englobe les monuments, les édifices, les ponts, les châteaux, les cathédrales, les maisons historiques et autres structures construites qui ont une valeur artistique, historique ou culturelle.
- ◆ Artistique qui comprend les œuvres d'art, les peintures, les sculptures, les fresques et autres créations artistiques qui ont une importance culturelle ou historique.
- ◆ Archéologique qui inclut les sites archéologiques, les artefacts, les vestiges et les découvertes qui fournissent des informations sur les civilisations passées. Les sites Mégalithiques de Carnac et des rives du Morbihan en font partis.
- ◆ Naturel, c'est à dire qu'il se rapporte aux espaces naturels préservés pour leur biodiversité, leur beauté naturelle ou leur importance écologique. Cela peut inclure des parcs nationaux, des réserves naturelles, des sites géologiques.

Le patrimoine culturel immatériel

Il comprend les traditions orales, les expressions artistiques, les coutumes, les festivals, les savoir-faire, les danses, les musiques, les langues et dialectes et d'autres aspects de la culture qui ne sont pas des objets matériels.

Le patrimoine culturel immatériel, pour être considéré comme tel, doit encore être "vivant" et actuel comme par exemple les Fest Nowon. Il doit aussi être transmis pour devenir quelque chose de partagé afin de créer un sentiment d'appartenance sociale.



*Il n'est pas de l'ordre
de la mémoire mais
du vivant ¹*

25

¹ Citation issue du discours de M. Domenech William lors de la présentation de Culture Bretagne Diversité au Petit Echo de la Mode à Châtelaudren - Plouagat, octobre 2023.





HISTOIRE DES SITES

RIVES SUD MORBIHAN

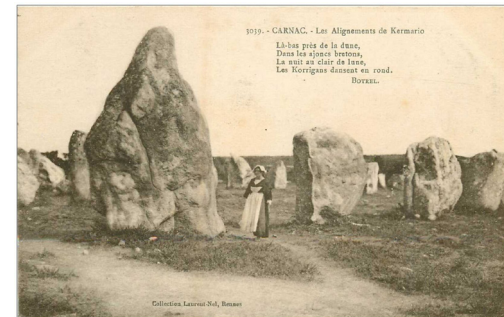
28

Dans les années quatre-vingt, la formalisation de la volonté de protéger les sites mégalithiques a commencé par une politique du territoire. En 1986, les interdictions du préfet ont été mises en place pour la protection du sol des sites des mégalithes. « Le projet est soutenu par François Léotard, ministre de la Culture du gouvernement de cohabitation Chirac II, dont la loi programme du 5 janvier 1988 ».⁴

Ensuite, en 1991 un premier projet d'aménagement a été porté par l'État et Christian Bonnet, sénateur-maire de Carnac, ancien ministre de l'Intérieur. Ce projet a été soutenu par le DRAC par l'installation d'un grillage autour l'espace végétal des alignements. Au départ, cela a posé question pour les habitants et même les touristes parce que les sites n'étaient plus accessibles.

Les alignements de Carnac ont été inscrits sur la liste indicative de l'UNESCO en 1996 pour préservation et installation d'un grillage et fermé aux visites libres. Un programme d'aménagement soutenu par l'État par le ministère de la Culture et le CMN en collaboration avec la municipalité de Carnac, la région et le département a été élaboré en conjonction avec une enquête d'utilité publique.

« Le budget de 100 millions de francs se répartira entre l'État (66MF), la région Bretagne (17MF) et le département du Morbihan (17MF), avec le soutien de l'Europe, via le programme LIFE, qui s'intéresse au modèle novateur patrimonial et environnemental de Carnac.⁵ »
et ne pas les exploiter. À ce moment-là, Emmanuel Couet a été désigné le nouveau chargé de mission par le souhait de l'État de « proposer à UNESCO Carnac au titre du Patrimoine mondial de l'humanité »⁶.



© Centre des Monuments Nationaux

4 <http://www.louvrepourtous.fr/Carnac-mega-saga-patrimoniale,844.html#3>

5 <http://www.louvrepourtous.fr/Carnac-mega-saga-patrimoniale,844.html#6>

6 <https://www.megalithes-morbihan.fr/candidature-unesco/genese-de-la-candidature.html>

Dans la fin des années 90, un certain nombre de manifestations de résistance se sont produites contre le projet d'aménagement parce que le public a considéré le projet comme un moyen d'agrandir le tourisme et faire vivre l'industrie culturelle. En revanche, un projet a été mis en place pour le tourisme durable par l'initiative de Jean-Pierre Mohen en 1999. Son intention allait dans le sens de mettre en valeur et rendre accessible les sites exceptionnels des alignements

En 2005, le Groupement d'Intérêt Public à caractère culturel (GIPC) a fait la mise en place de « Mémoire de pierres : mégalithes en Morbihan ». L'ensemble des partenaires du GIPC, le Département, la Région, la commune de Carnac et ses associations, a confié à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Bretagne, au Service Régional de l'Archéologie (SRA), le soin d'établir les principes d'une nouvelle zone d'étude couvrant un territoire compris entre la presqu'île de Rhuys et la Ria d'Étel. »

Le projet pour une candidature au patrimoine mondial démarre en 2010 par une plaquette de présentation « Patrimoine mégalithique du Golfe du Morbihan : un ensemble architectural et monumental aux origines d'un nouveau paysage culturel ».

À nouveau le projet UNESCO a été relancé et aussi porté par les communes du territoire via l'association Paysages de Mégalithes.

La mise en place de l'association Paysages de Mégalithes en 2013 devient porteur du dossier de candidature UNESCO.

Elle a été fondée par les collectivités territoriales, les établissements publics d'État concernés et les associations intéressées par le patrimoine et le tourisme. Dans la même année, la Maison des Mégalithes s'installe pour accueillir le public aux sites avec les guides conférenciers.



©Centre des Monuments Nationaux

LES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE

30

La reconnaissance du patrimoine peut se faire à différents niveaux en fonction de l'importance culturelle, historique, architecturale ou environnementale d'un bien. Ces niveaux varient d'un pays à l'autre et peuvent également être définis à l'échelle locale, nationale ou internationale.

Le patrimoine mondial de l'UNESCO représente certains biens culturels ou naturels dits "exceptionnels" qui sont inscrits selon le traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

Cette inscription représente la reconnaissance au niveau international de leur valeur universelle exceptionnelle. L'UNESCO définit par ailleurs le patrimoine comme tel : Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Notre patrimoine culturel et naturel constitue une source irremplaçable de vie et d'inspiration.

A une autre échelle, il existe le patrimoine national, certains pays ont des listes de biens culturels et naturels considérés comme ayant une importance nationale. Certaines autorités à l'échelle régionale ou locale peuvent aussi reconnaître des biens qui revêtent d'une importance pour la communauté locale.



L'UNESCO

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, s'engage à promouvoir la paix par la collaboration mondiale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Les initiatives de l'UNESCO jouent un rôle crucial dans la concrétisation des objectifs de développement durable énoncés dans l'Agenda 2030, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.

L'HISTOIRE DE L'UNESCO

En pleine Seconde Guerre mondiale en 1942, les gouvernements des pays européens opposés à l'Allemagne nazie ont tenu la Conférence des ministres alliés de l'éducation (CAME) au Royaume-Uni. Bien que la guerre perdurât, ils envisageaient déjà la reconstruction de leurs systèmes éducatifs après la paix. Ce projet a rapidement gagné en envergure et a évolué vers une portée mondiale.

À l'initiative de la CAME, une Conférence des Nations Unies sur la création d'une organisation éducative et culturelle (ECO/CONF) a eu lieu à Londres du 1er au 16 novembre 1945.

À la fin de la guerre, la conférence a réuni des représentants de 44 pays, décidant de créer une organisation incarnant la culture de la paix. Ils aspiraient à enraciner la «solidarité intellectuelle et morale de l'humanité» pour prévenir de futurs conflits mondiaux.

EN CHIFFRES, L'UNESCO C'EST :

- 1199 biens
- 48 transfrontaliers
- 56 en périls
- 933 culturels
- Naturels
- 39 mixtes



LE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ

Le dossier de candidature est porté par l'association Paysages de Mégalithes pour plus que 550 sites des monuments mégalithiques qui se trouvent dans 28 communes de Carnac et les rives du Morbihan. La volonté de cette candidature est d'avoir une inscription UNESCO pour sensibiliser les habitants du territoire au patrimoine de proximité. Enfin de préserver, protéger et valoriser un patrimoine exceptionnel dans leur territoire.

Dans l'ouvrage, Le « patrimoine de proximité du coup de cœur, au label In : Émotions patrimoniales » d'Irina Chunikhina, la définition de patrimoine de proximité est approfondie. Irina Chunikhina précise la place importante du patrimoine depuis un demi-siècle et à quel point il pourrait être moteur des mouvements des individus et collectifs. Son analyse dévoile cette révolution discrète qui se développe de plus en plus.

Selon le contexte français, Irina Chunikhina, le terme « patrimoine de proximité » est apparu dans les années 1990 au sein du débat autour de nouvelles formes de financement et de protection du patrimoine culturel.

Le patrimoine de proximité fait référence au lien personnel entre le visiteur et l'objet ou site qui est distingué des activités d'un parcours touristique. « Cette découverte du « patrimoine de proximité » n'est pas forcément perçue par les structures culturelles qui mettent en place la visite mais c'est une expérience pour sensibiliser le public pendant une promenade ou une sortie dans son propre environnement.



“
*Le patrimoine est
une ressource et
sa gestion une
préoccupation, non
seulement pour les
pouvoirs publics et les
experts, mais aussi,
dans un processus
de participation
démocratique, pour
les habitants.*”¹

EN CHIFFRES, C'EST :

Une enquête datant de 2017 sur la participation à des activités liées au patrimoine culturel¹ à été réalisé à l'occasion de «l'Année européenne»² 2018. La Commission Européenne a publié un Eurobaromètre spécial sur le sujet du patrimoine : «7 Européens sur 10 déclarent vivre à proximité d'un élément du patrimoine culturel».

1 Selon le manuel pour les coordinateurs des Journées européennes du patrimoine

1 <https://www.touteurope.eu/societe/les-europeens-et-leur-patrimoine-culturel/>

2 Les années Européenne sont des campagnes de sensibilisation au niveau européen à propos d'un thème spécifique, en 2018 le thème était le patrimoine culturel

LE RÔLE DES ACTIONS D'EAC POUR LE PATRIMOINE

35

Le parcours d'éducation artistique et culturelle, mis en place par la circulaire du 3 mai 2013, permet à chaque élève de la maternelle au lycée, d'« explorer les grands domaines des arts et de la culture dans leurs manifestations patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, nationales et internationales ».

Afin d'atteindre le 100% EAC, quatre axes prioritaires sont définis dans la feuille de route 2020/2021 à savoir chanter, lire, regarder et s'exprimer à l'oral. L'éducation au regard comprend l'observation, la description et la comparaison du patrimoine. Tous les ans, chaque élève devra profiter d'une visite d'un lieu patrimonial afin de s'approprier et contribuer à la préservation de ce patrimoine culturel commun. Afin d'accompagner les enseignants du premier degré, un guide réalisé en collaboration avec l'Institut National d'Histoire de l'Art propose des pistes d'exploitation.

Actuellement, huit domaines sont mobilisables pour créer des projets EAC dont le domaine des « arts visuels et patrimoine ». Les objectifs pédagogiques sont de « découvrir un monument ou un objet patrimonial, développer le sens de l'observation et la sensibilité des élèves ainsi qu'éveiller aux formes artistiques et culturelles à partir de l'environnement quotidien ». Plusieurs manifestations sont organisées tout au long de l'année pour valoriser les projets EAC en lien avec le patrimoine.

100%
EAC

LEVEZ-LES YEUX

La veille des journées européennes du patrimoine (septembre) et des journées nationales de l'architecture (octobre) des visites spécifiques pour les scolaires de la maternelle au lycée sont organisées afin de leur faire découvrir leur patrimoine matériel ou immatériel.

LA CLASSE, L'ŒUVRE !

Tout au long de l'année scolaire, les élèves étudient une œuvre ou un objet afin de concevoir une médiation présentée lors de la Nuit européenne des musées qui se déroule au mois de mai.

LE CONCOURS SCOLAIRE DU PETIT JOURNAL DU PATRIMOINE- VALORISER LE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ

Ce concours organisé par la Fédération Patrimoine-Environnement est destiné aux élèves du CM1 à la 5ème. Il a pour objectif de faire découvrir le patrimoine de la région, tout en initiant les élèves aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et au métier de journaliste.

CONCOURS ID PATRIMOINE - VALORISER LE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ

Les classes de la 5ème à la terminale sont invitées à réaliser un article ou un dossier présentant un projet de valorisation du patrimoine

A travers ces nombreux dispositifs recensés sur le site Eduscol et la découverte du patrimoine de proximité, les enseignants sont amenés à former le regard de leurs élèves afin de développer une approche sensible des réalités. Ces actions permettent également au futur citoyen de construire sa propre culture et de développer son esprit critique.



édUSCOL

Ministère de l'Éducation nationale. Circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013. Le parcours d'éducation artistique et culturelle

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo18/MENE1311045C.htm?cid_bo=71673

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Institut National d'Histoire de l'Art. Connaître le patrimoine de proximité. Vademecum à l'intention des professeurs des écoles. Juin 2019

<https://eduscol.education.fr/document/337/download?attachment>

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Ministère de la Culture. Réussir le 100% éducation artistique et culturelle. Feuille de route 2020/2021. <https://eduscol.education.fr/document/1657/download>

Arts visuels et patrimoine. Site eduscol

<https://eduscol.education.fr/2208/arts-visuels-et-patrimoine>



I. LA POLITIQUE CULTURELLE DU DÉPARTEMENT

LE PLAN D'ACTION

DANS LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

38

Une politique culturelle d'éducation artistique et culturelle structurée est révélatrice d'une volonté des pouvoirs publics de s'investir en ce sens. Pour mieux comprendre les dynamiques de création de projets d'éducation artistique et culturelle au sein de l'association Paysages de Mégalithes, faisons d'abord le point sur la politique culturelle morbihannaise.

La stratégie en politique culturelle du département du Morbihan se traduit chaque année dans 2 documents essentiels pour comprendre les actions et projets menés. Il s'agit des orientations budgétaires et du rapport d'activités. Ces documents sont publiés annuellement.

Le département du Morbihan intervient, conformément à la loi NOTRe, dans le domaine culturel au-delà des compétences obligatoires qui lui ont été confiées par les lois de décentralisation (archives départementales, lecture publique, schéma départemental des enseignements artistiques). En fonctionnement, 5,01 M€ auront été inscrits en crédits de paiement en 2022 pour mettre en œuvre cette politique. Au 31 décembre prochain, ces crédits devraient être consommés à hauteur de 98 %. En investissement, par rapport aux 12,42 M€ inscrits en crédits de paiement, environ 80 % devraient être consommés d'ici la fin de l'année, soit 9,94 M€.

En 2023, la politique départementale s'est attachée à poursuivre son accompagnement non seulement financier mais aussi de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales. L'action du département s'articule autour de ses compétences obligatoires et d'interventions volontaires en matière de patrimoine historique et de soutien à la création et à la diffusion des œuvres, pour permettre l'accès à la culture de tous les morbihannais.

Le Morbihan a établi un Nouveau schéma de développement des enseignements artistiques courant de 2022 à 2028. L'objectif de ce nouveau schéma est de mettre un accent particulier sur les actions en direction du public des territoires les plus éloignés de l'offre d'enseignement artistique.

Il s'agit aussi de poursuivre l'accompagnement de la professionnalisation des structures d'enseignement par une offre de formation adaptée ainsi que l'accompagnement sur les actions de coopération et de mutualisation entre les écoles et les autres acteurs culturels du territoire. La priorité est donnée aux projets menés en lien avec les politiques départementales de l'éducation, du champ social et de l'autonomie. Côté évaluation, un diagnostic est en cours sur les dispositifs mis en œuvre depuis 2015.

En matière de culture et de langue bretonne, la convention d'objectifs en faveur de la langue bretonne sera déployée de manière transversale afin de soutenir le développement de la culture et l'usage de la langue, notamment au sein des services départementaux. Elle est le prolongement de la Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne (2022-2027) signée entre la Région Bretagne, le rectorat et diverses universités bretonnes.

39



LES 4 AXES D'ACTIONS DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE CULTURELLE EN 2023.

- ◆ Faire vivre les cultures bretonne et galloise : soutenir l'apprentissage des langues de Bretagne, encourager la création et la diffusion des pratiques artistiques (danse, chant et musique), agir pour la sauvegarde du patrimoine immatériel breton.
- ◆ Encourager l'ouverture des collégiens morbihannais : proposer à tous les collèges publics et privés des projets pédagogiques autour du spectacle vivant, de l'art, de la photographie, du cinéma, du patrimoine... offrir à tous les collégiens une sélection de rendez-vous artistiques avec "La saison des collégiens".
- ◆ Soutenir les enseignements artistiques : développer et encourager la création et la diffusion de toutes les formes d'expression artistique (musique, danse, théâtre, arts de la rue, audiovisuel, arts plastiques...), soutenir les écoles d'enseignement artistique, accompagner les projets d'éducation artistique et culturelle.
- ◆ Soutenir les projets et animer le territoire : favoriser les manifestations et événements culturels (festivals, spectacles, expositions...), accompagner les collectivités et les associations qui développent des projets culturels

LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT

POUR LE PATRIMOINE

40

La valorisation du patrimoine morbihannais constitue l'un des engagements du département. Pour sauvegarder et animer le patrimoine, il agit pour sa restauration, sa conservation, sa protection et sa valorisation.

Le patrimoine public représente 82% du montant des aides accordées par le département, dont 70 % pour le patrimoine architectural protégé au titre des monuments historiques. Pour le volet des chantiers publics, il n'existe pas de concentration géographique, avec 60 % des communes du Morbihan qui ont bénéficié d'aides depuis 2015, ce qui témoigne d'un réel souci d'être équitable. Le soutien départemental, en matière de valorisation, bénéficie prioritairement à la réalisation de signalétique de sites et aux structures publiques labélisées. Le département apporte un soutien significatif à deux projets structurants pour le territoire, à savoir les nouveaux musées de Vannes et de Carnac.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a maintenu une présence significative de ses équipes sur le terrain, assurant ainsi des relations constructives avec les collectivités. En 2021, la Conservation Régionale de l'Archéologie, la Conservation Régionale des Monuments Historiques et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) du Morbihan ont particulièrement avancé dans les travaux en vue de la labellisation du site de Carnac à l'UNESCO. Le département apporte de pair avec la région sa contribution au dossier de candidature pour l'inscription des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Il y joue un rôle dans la mise en place d'une signalétique harmonisée et accessible à tous les publics pour les différents sites mégalithiques du Sud Morbihan.

POUR LA POLITIQUE D'ÉDUCATION DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

Le pilotage de la politique départementale de protection de l'enfance s'appuie sur le schéma départemental 2020-2025, adopté par l'assemblée départementale lors de sa réunion du 30 juin 2020. Ce schéma détermine les perspectives d'évolution de l'ensemble du dispositif de prévention éducative et de protection de l'enfance et s'articule autour de 3 orientations : « Protéger l'enfant au sein de sa famille », « Garantir l'intérêt supérieur de l'enfant », « Adapter l'offre aux besoins ». La volonté du département de favoriser le développement des compétences dites « psychosociales » des élèves intéresse particulièrement l'EAC car un parcours d'éducation artistique et culturelle s'avère être l'un des leviers de la réalisation de cet objectif départemental.

41

POUR LA POLITIQUE SOCIALE

L'EAC touche tous les temps de la vie de l'enfant et du jeune, allant de pair avec les politiques sociales portées sur le territoire.

Le développement social morbihannais s'inscrit dans le cadre d'un ensemble d'interventions menées en lien avec l'État, les collectivités locales, les organismes à caractère social. Il concerne notamment des familles et des personnes en situation de vulnérabilité sociale dont il cherche à développer ou à renforcer les ressources en vue de leur inclusion.

Le département compte neuf quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans lesquels résident 17 635 habitants soit 2 % de la population morbihannaise. L'objectif est de mobiliser tous les acteurs de la communauté éducative (Etat, collectivités territoriales, parents, associations, etc.) autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la ville depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle.

En 2022, en complément des dispositifs et actions financés dans le cadre des 12 contrats de ville bretons et du financement du centre de ressources Politique de la ville Résovilles, l'Etat a renouvelé des initiatives spécifiques pour venir en soutien des habitants pendant la période estivale. Ainsi, 451 534 € supplémentaires ont été versés aux associations pour la mise en place d'actions dans les quartiers durant les vacances d'été, ainsi que pour le soutien des petites associations de proximité. Les habitants des quartiers concernés dans le Morbihan ont pu en profiter. Les dispositifs Quartiers d'été ont permis à des enfants et des jeunes de partir en colonies de vacances, de bénéficier d'activités éducatives et culturelles, mais également d'actions en faveur du développement du numérique, de prévention en santé, d'insertion vers l'emploi.

On compte aussi 3 contrats de ville : CC Auray Quiberon Terre Atlantique, CA Lorient Agglomération, CA Vannes Agglomération.



LE RÔLE MAJEUR DE LA RÉGION BRETAGNE DANS **LE DÉPLOIEMENT DU PASS CULTURE**

43

Dès 2019, la Bretagne a joué un rôle pionnier en expérimentant l'expansion des possibilités et des participants du Pass Culture. À partir de l'automne 2021, une approche collective a été testée en utilisant des enveloppes budgétaires, permettant à des classes entières de participer à des sorties culturelles ou d'accueillir des artistes et des professionnels de la culture. En 2022, suite au succès de cette expérimentation en Bretagne, le programme a été étendu à l'échelle nationale. La portion collective du Pass Culture attribuée aux établissements scolaires autorise les enseignants à financer des initiatives d'éducation artistique et culturelle pour leurs élèves.

Le financement par classe varie en fonction du niveau scolaire : 25 € par élève en 4e et 3e, 30 € par élève en CAP et en seconde, et 20 € par élève en première et terminale. L'objectif principal de cette nouveauté est de renforcer la sensibilisation culturelle par l'intermédiaire des enseignants et d'assurer un accès équitable aux activités artistiques et culturelles pour les élèves du même niveau scolaire. De plus, elle vise à accompagner les plus jeunes avant qu'ils n'utilisent individuellement leur Pass.



ÉVOLUTION DU SITE

44

1970 - SITE EN DANGER

Depuis les années 1950, les alignements de Carnac attirent de nombreux visiteurs en raison de l'intégration des loisirs dans la société. Cependant, la sur-fréquentation est devenue un problème, surtout en été, mettant en péril la préservation du site. En 1970, un million de visiteurs ont suscité des inquiétudes, conduisant à la création de l'association Amis de Carnac en 1977.

Le manque de protection et d'éducation a entraîné des comportements néfastes, tels que l'abandon de déchets et l'escalade des menhirs. En 1981, le maire a suscité la controverse en proposant un fac-similé payant des alignements. En 1984, le Conseil Général du Morbihan a lancé un plan de revalorisation du patrimoine, sensibilisant l'État à la nécessité de protection, en accord avec la politique de décentralisation de Jack Lang sous le gouvernement de François Mitterrand. La DRAC Bretagne a réagi en 1985 avec une étude montrant les dommages de la sur-fréquentation, dont une diminution de la flore et une dégradation archéologique, mettant en évidence le risque d'éboulement de menhirs.

1980 - UNE REHABILITATION PROGRESSIVE

À partir de 1986, des mesures cruciales ont été prises pour réhabiliter les alignements de Carnac. Un arrêté préfectoral a interdit tout commerce et circulation de véhicules sur le site. Des solutions réfléchies ont été mises en œuvre, conciliant la préservation du site avec le tourisme, sensibilisant le public à l'importance de l'entretien. Soutenu par François Léotard, ministre de la Culture, le site a été sélectionné comme l'un des huit programmes prioritaires de restauration nationale en vertu de la loi de 1988. La région Bretagne a alloué un budget de 100 millions de francs (15M€) pour le Xème Plan.

La réhabilitation a été supervisée par la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, devenue plus tard le Centre des Monuments Nationaux. Le projet a cherché à restaurer la monumentalité, la symbolique et le prestige des alignements en libérant le site des constructions intrusives, en éliminant la végétation excessive, et en déplaçant la route pour créer une promenade piétonne offrant une vue dégagée sur les menhirs.

1991- MENHIERS SAUVES, MAIS ISOLES

En 1991, la DRAC Bretagne a réagi à la fragilité du site mégalithique de Carnac en installant un grillage pour protéger les alignements, fermant le site en 1993 pour régénérer le sol. Cette action a été influencée par la loi Paysage de 1993. Une réglementation a été mise en place pour préserver les menhirs et restaurer le site selon des photographies du XIXe siècle. Malgré la construction d'installations pour accueillir les visiteurs, des tensions ont émergé avec les populations locales se sentant dépossédées de leur patrimoine breton.

Des aménagements ont été réalisés pour rendre la découverte du site agréable, comprenant le « Belvédère » à Kermario, une boutique-librairie, et des informations sur l'histoire des mégalithes. Cependant, le « Belvédère » a suscité des critiques esthétiques et a été fermé en raison de la résistance locale à la muséification du site, menée par des associations comme SOS Menhirs et Menhirs libres. Des accusations ont été portées contre le directeur du Patrimoine du Ministère de la Culture, entraînant des débats sur la préservation du patrimoine mégalithique de Carnac.

1994 - CARNAC DÉFIGURÉ, NON AU MENHIRLAND !

En 1991, la DRAC Bretagne a réagi à la fragilité du site mégalithique de Carnac en installant un grillage pour protéger les alignements, fermant le site en 1993 pour régénérer le sol. Cette action a été influencée par la loi Paysage de 1993. Une réglementation a été mise en place pour préserver les menhirs et restaurer le site selon des photographies du XIXe siècle. Malgré la construction d'installations pour accueillir les visiteurs, des tensions ont émergé avec les populations locales se sentant dépossédées de leur patrimoine breton.

Des aménagements ont été réalisés pour rendre la découverte du site agréable, comprenant le « Belvédère » à Kermario, une boutique-librairie, et des informations sur l'histoire des mégalithes. Cependant, le « Belvédère » a suscité des critiques esthétiques et a été fermé en raison de la résistance locale à la muséification du site, menée par des associations comme SOS Menhirs et Menhirs libres. Des accusations ont été portées contre le directeur du Patrimoine du Ministère de la Culture, entraînant des débats sur la préservation du patrimoine mégalithique de Carnac.

1996 - PROJET SOUMIS À ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

À l'été 1996, un programme d'aménagement définitif est lancé par l'État, le ministère de la Culture et le CMN en collaboration avec la municipalité de Carnac, le département du Morbihan et la région Bretagne. Le budget de 100 millions de francs est réparti entre l'État (66 MF), la région Bretagne (17 MF), le département du Morbihan (17 MF), et le soutien de l'Europe via le programme LIFE.

Un nouveau bâtiment discret est construit au nord de Kermario pour abriter un centre d'interprétation, une boutique-librairie-café, et un parking de 700 places. L'expansion

du site entraîne l'acquisition de 80 hectares supplémentaires, provoquant le déplacement de certaines personnes et suscitant des protestations. Certains membres d'associations de défense du patrimoine de Carnac s'éloignent, dénonçant un intérêt croissant pour la commercialisation du patrimoine.

L'association Menhirs Libres conteste le projet de l'État, accusant une opération d'aménagement massif du tourisme et dénonçant une supercherie scientifique. En réponse, ils proposent un projet axé sur un «tourisme humain, en harmonie avec l'environnement», retirant les grillages pour permettre un accès libre aux alignements. Des visites guidées gratuites sont introduites, et des demandes d'aménagements spécifiques sont formulées pour concilier tourisme et préservation du patrimoine.

Avant le lancement de l'enquête d'utilité publique, des agriculteurs opposés au projet vandalisent les grillages. Malgré des opinions défavorables (87% selon les associations), le préfet signe la déclaration d'utilité publique en juillet 1997. Des opposants organisent une manifestation, puis saisissent le tribunal administratif, mais sont déboutés et font appel un an plus tard.

1998 - DES RASSEMBLEMENTS

Des rassemblements ont eu lieu pour dénoncer la présumée orientation vers la rentabilisation du site de Carnac, remettant en question l'installation de grillages. En novembre 1998, l'association Menhirs Libres a organisé un rassemblement à Paris avec le soutien de personnalités pour protester contre un projet jugé pharaonique de l'État. Cette mobilisation a conduit à une délégation reçue au ministère de la Culture, dirigé alors par Catherine Trautmann.

Catherine Trautmann a chargé Jean-Pierre Mohen, conservateur général du patrimoine et spécialiste des mégalithes, de formuler une proposition sur la conservation et la mise en valeur des alignements de Carnac à partir du projet existant. Mohen a engagé des rencontres avec des riverains mécontents, participé à des réunions administratives, prenant pour référence le projet de protection radicale de la pointe du Raz, qui n'avait suscité aucune polémique.

1999 - SECOND PROJET POUR UN TOURISME DURABLE

En 1999, Jean-Pierre Mohen rend un rapport réfutant les allégations de marchandisation du site de Carnac. L'effort de l'État, de la région, du département et de la commune vise à valoriser le site sans exploitation commerciale excessive. Certains éléments sont payants pour assurer la viabilité financière, mais le centre d'interprétation du patrimoine reste gratuit.

Le rapport propose une «Maison des légendes» gratuite pour aborder l'histoire et les pratiques

populaires du site. Des visites guidées payantes sont limitées en nombre, les recettes servant au financement du personnel. Un projet ambitieux inclut la création d'un parcours régional des sites mégalithiques.

Concernant les grillages, Mohen propose des alternatives comme des haies et suggère un accès libre en basse saison, sous réserve de la reconstitution du couvert végétal. Il souligne l'importance du paysage pour la protection du site et encourage la reprise des recherches archéologiques.

Les propositions sont mesurées et adoptées par la ministre de la Culture, qui nomme Emmanuel Couet pour suivre le projet. Malgré des oppositions, le projet est validé par la mairie et l'association SOS Menhirs. Un comité de suivi est créé, rassemblant État, municipalité et six associations, avec l'objectif de faire de Carnac une référence pour le tourisme durable.

47

2002 - REMISE EN QUESTION DES PROJETS

En 2002, les deux principales associations, SOS Menhirs et Menhirs Libres, expriment des positions opposées sur les projets de préservation et d'aménagement des alignements à Carnac. Menhirs Libres conteste le projet de l'État, allant jusqu'à solliciter l'ONU, et organise une action pour libérer les menhirs, occupant le Belvédère jour et nuit. Le collectif Holl a gevred, avec le soutien des Verts et de la LCR, demande une révision complète du dossier et une concertation démocratique. L'occupation dure 41 jours et se termine par une expulsion par les gendarmes.

Parallèlement, des critiques émergent sur l'aménagement du site de Locmariaquer géré par le CMN. Les Journées Européennes du Patrimoine deviennent un moment d'interpellation du président du Conseil régional de Bretagne, Josselin de Rohan, avec des conséquences juridiques pour un militant. Suite à l'occupation, le site de Kermario est réorganisé pour permettre la reformation de la végétation. Les agriculteurs, menacés d'expropriation, manifestent devant la mairie de Carnac.

2003 - DERNIER PROJET

En 2003, le préfet Gilles Bouilhaguet présente un programme similaire à d'autres aspects, avec l'abandon de la construction d'un bâtiment d'accueil. Jean-Jacques Aillagon valide le projet, annonçant la création d'un conseil scientifique présidé par Yves Coppens, effectif en 2006. En 2005, est créé un groupement d'intérêt public culturel (GIPC) appelé « Mémoires de pierre : Mégalithes en Morbihan », dissous en 2009 en raison de divergences. L'association Menhirs Libres persiste dans sa revendication d'un accès libre aux menhirs, sans se fier aux expertises scientifiques.

En 2008, SOS Menhirs est dissoute. Menhirs libres continue à surveiller les actualités sur le site. En 2017, des panneaux relatant l'histoire de l'association sont installés. En 2004, Jean-Michel Bonvalet propose la création d'un service pédagogique, développant des visites et ateliers pour les jeunes, étendus au grand public en 2013 avec un service culturel.

2010 - VERS UN CLASSEMENT UNESCO

En 2013, le Conseil général du Morbihan relance le dossier de classement des sites mégalithiques au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le CMN rénove le site des alignements de Carnac pour 3,5 millions d'euros, avec une attention particulière à l'accessibilité universelle. La Maison des mégalithes propose des dispositifs numériques innovants pour tous, notamment des panneaux en gros caractères, des maquettes tactiles, des tables interactives pour diverses déficiences. Le site comprend une entrée avec des informations sur les ateliers et visites conférences, une exposition sur les projets éducatifs, une exposition sur le lien entre les riverains et les menhirs, une salle de cinéma, et une librairie-boutique. Depuis 2015, le festival Skedanoz met en lumière le patrimoine mégalithique de Carnac. Le CMN s'engage dans des actions sociales, partenariats, et manifestations pour favoriser l'accès au patrimoine.





LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

50

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est un organisme public relevant du ministère de la Culture. Établi en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il a été rebaptisé CMN en 2000. Financé par l'État, cet établissement assure la préservation, la gestion et l'ouverture à la visite de plus d'une centaine de monuments, couvrant une période allant de la Préhistoire au XXe siècle. Dix-neuf de ces monuments sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. En 2022, ses 1 470 employés ont accueilli plus de dix millions de visiteurs. Le Centre des monuments nationaux, conformément au Code du patrimoine, assume quatre missions principales liées aux monuments qui lui sont confiés :

CONSERVATION, RESTAURATION ET ENTRETIEN

Il veille à la préservation de cent monuments et des 137 000 biens culturels relevant de sa responsabilité. Cela implique la réalisation d'opérations visant à prévenir leur dégradation et à assurer leur transmission aux générations futures.

OUVERTURE AU PUBLIC ET ANIMATION

Le CMN rend accessible à un large public des monuments emblématiques tels que l'abbaye du Mont-Saint-Michel, les châteaux d'Angers et d'Azay-le-Rideau, le château et les remparts de la cité de Carcassonne, l'Arc de triomphe, la Sainte-Chapelle, l'Hôtel de la Marine, et prochainement la Cité internationale de Langue française à Villers-Cotterêts. Il s'engage à favoriser l'accès à ces monuments pour tous, y compris les publics éloignés de la culture ou en situation de handicap. De plus, le CMN contribue à la politique d'éducation artistique et culturelle en accueillant chaque année environ 350 000 élèves.

PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE ET AU TOURISME

À travers près de 400 manifestations annuelles telles que des expositions, des spectacles et des animations, le CMN dynamise la participation des monuments nationaux à la vie culturelle et au développement du tourisme. Des partenariats avec les collectivités territoriales et les réseaux d'institutions culturelles contribuent à renforcer ces liens.

MISSION D'ÉDITEUR PUBLIC

Sous la marque Éditions du patrimoine, le CMN joue un rôle majeur dans la diffusion de la connaissance et la promotion du patrimoine. En éditant des guides de visite, des beaux livres, des monographies d'architectes, des ouvrages pour enfants, ainsi que des publications adaptées pour les personnes aveugles, malvoyantes, sourdes et malentendantes, les Éditions du patrimoine possèdent un catalogue de sept cents titres et publient près de quarante ouvrages chaque année.

En plus de ces missions phares, le Centre des Monuments Nationaux s'engage activement dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle en mettant en œuvre diverses initiatives et actions.

Le Centre des Monuments Nationaux favorise l'accès des établissements scolaires à ses monuments. Chaque année, c'est environ 350 000 élèves¹ qui sont accueillis ce qui permet de sensibiliser les jeunes générations à l'histoire, à l'art et à la culture.

Le CMN travaille en étroite collaboration avec le milieu éducatif, établissant des partenariats avec les enseignants, les écoles et les établissements d'enseignement. Ces collaborations visent à intégrer les monuments nationaux dans les programmes éducatifs et à enrichir l'apprentissage des élèves.

En lien avec les programmes scolaires et le Ministère de l'Éducation Nationale, le CMN développe des contenus éducatifs créant un lien avec les richesses patrimoniales des monuments. Au-delà du public scolaire et dans l'objectif de rendre ses monuments accessibles au plus grand nombre : le CMN développe des dispositifs spécifiques, des visites adaptées, des supports pédagogiques dans le but de sensibiliser les visiteurs à l'importance du patrimoine culturel.

SON PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de monuments du CMN est régi par deux principes fondateurs.

Le premier principe financier de péréquation totale des ressources, les recettes générées par les monuments sont versées au budget de l'établissement qui répartit ensuite les crédits aux différents monuments. Ainsi, cela permet à certains monuments dont l'activité économique est moindre, de recevoir des crédits en fonction de ses besoins.

Il second repose sur la mutualisation des projets, des moyens et des compétences ; et permet aux monuments de fonctionner en réseau pour profiter des expériences des autres monuments et de leurs bonnes pratiques.

LES DERNIERS GRANDS PROJETS DU CMN

En 2021, le Centre des monuments nationaux a collaboré avec les artistes Christo et Jeanne-Claude pour réaliser l'emballage de l'Arc de triomphe. Conçu dès 1961, le projet a finalement pris vie le 18 septembre 2021. Cette œuvre monumentale a connu un succès mondial, attirant plus de six millions de visiteurs en seize jours, selon l'Office du tourisme et des congrès de Paris. Le Centre des monuments nationaux a également marqué des moments significatifs de l'histoire nationale en accueillant l'artiste et résistante Joséphine Baker au Panthéon en 2021, Maurice Genevoix et «Ceux de 14» en 2020, ainsi que Simone Veil en 2018.

LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX EN CHIFFRES C'EST :

- ◆ Un patrimoine riche et vivant
450 événements culturels sur l'ensemble du réseau
- ◆ 77 livres édités (dont 33 nouveautés) par les Éditions du patrimoine (1235 depuis sa création)

- ◆ 137065 biens culturels gérés
- ◆ Les tournages pour des émissions de télévision, des films documentaires, reportages, séries, pour le cinéma, radios et prises de vues ont généré 1171957 € HT en 2022
- ◆ 8 monuments ont participé à la Nuit européenne des musées en 2022
- ◆ 6900 utilisateurs du pass Culture entre juillet et décembre 2022 sur un échantillon de trente-deux monuments

POUR CARNAC C'EST

36 679 de fréquentation, 283 517,50 € de recette de droit d'entrée, 607 058,21 € recettes des librairies-boutique et 66 022,66 € de recette des valorisations domaniales.¹



JEAN MICHEL BONVALET est un passionné d'histoire et un éducateur chevronné.

Il a créé le service éducatif et culturel de la Maison des mégalithes de Carnac, située dans le Morbihan. Sa passion pour l'histoire s'exprime à travers son rôle de pédagogue, où il a conçu des outils de médiation pour le Centre des monuments nationaux.

En plus de son implication à la Maison des mégalithes, Jean Michel Bonvalet a joué un rôle clé dans la révision de la médiation à la Maison des mégalithes, en écrivant les scénarios qui ont été mis en œuvre lors de l'ouverture de la nouvelle structure en 2018.

Son champ d'action s'est élargi en 2019 avec l'extension de ses responsabilités à la maison Ernest Renan à Tréguier.

Au fil des années, de nouvelles missions se sont ajoutées à son parcours professionnel, impliquant notamment la gestion et la planification d'événements majeurs tels que le son et lumière historique de Skedanoz à Carnac, ainsi que les Journées européennes de l'archéologie. Ces missions témoignent de sa polyvalence et de sa capacité à coordonner des événements culturels significatifs, contribuant ainsi à la promotion de l'histoire et de la culture dans la région.



© Centre des Monuments Nationaux

1 Selon le rapport d'activité publié en 2022 par le CMN

L'ASSOCIATION PAYSAGES DE MÉGALITHES

54



©Paysages de Mégalithes

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Association fondée en 2013 pour porter le projet de candidature des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle a été fondée en 2013 par les collectivités (mairies, intercommunalités, département), les établissements publics d'État concernés (Centre des Monuments Nationaux et Conservatoire du littoral) et les associations intéressées par le patrimoine et le tourisme. Son président est Olivier Lepick, maire de Carnac.

Le comité scientifique réunissant des archéologues internationaux et français, spécialistes du mégalithisme européen, travaille sur les questions centrales et déterminantes pour la candidature UNESCO. Ce comité a précisé la Valeur Universelle Exceptionnelle des paysages de mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan et a déterminé le périmètre scientifique du dossier en délimitant les quatre grandes aires.

L'ÉQUIPE

Une équipe composée de 8 personnes travaillent à la constitution du dossier :

Victoire Dorise, Directrice - Chef de projet Patrimoine mondial

Émilie Heddebaux, Chargée de mission préservation du Patrimoine - Conservatrice-restauratrice du Patrimoine

Marine Chupin, Chargée d'étude documentaire

Priscille Magon, Responsable administrative et financière

Jérémy Mallet, Chargé de communication et animation des réseaux

Catherine Martin, Chargée de mission urbanisme

Pauline Meunier, Claire Etieue, Chargées de mission médiation

PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION

La préparation du dossier de candidature UNESCO engage les acteurs locaux pour assurer un bon accompagnement et collaboration pour la mise en place des stratégies de la conservation et protection des sites mégalithes. L'association Paysages de Mégalithes a plus de 70 partenaires composés des structures publiques, privées, associatives et d'autres organismes qui s'engagent pour faire les actions culturelles sur le territoire des sites mégalithiques via l'association. Les partenaires mentionnés ont un impact particulièrement important pour la recherche de ce rapport.

55



Le département développe un grand nombre d'actions pour la valorisation et conservation du patrimoine. Il met en disposition les ressources pour la conservation, protection et restauration des sites de patrimoine dans le Morbihan. La politique du département favorise la diffusion des actions culturelles sur tout le territoire, encourage la qualité artistique et sauvegarder et valoriser le patrimoine.



La Préfecture du Morbihan a validé le plan de gestion et la charte d'engagements d'un projet soutenu par l'État. Leur engagement est de restaurer, conserver, protéger et valoriser le patrimoine public et privé. L'État est propriétaire de plusieurs sites mégalithiques. Les services déconcentrés sous l'autorité de la préfecture de la région, pilotent et mettent en œuvre les politiques des ministères concernés.



Depuis plusieurs années, le Centre de monuments nationaux (CMN) public prend en charge la médiation archéologique menée par les guides conférenciers. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le Centre des Monuments Nationaux en 2000.



Donc l'association repose sur leur connaissance en proposant des projets complémentaires avec le CMN. Leur partenariat est fondamental pour le développement des projets EAC.

Le Centre des monuments nationaux a 4 missions principales :

- ◆ Conserver, restaurer et entretenir les monuments
- ◆ Ouvrir à la visite et animer ces les monuments nationaux
- ◆ Favoriser la participation des monuments nationaux à la vie culturelle et au développement du tourisme
- ◆ Assurer une mission d'éditeur par la diffusion la connaissance et à la promotion du patrimoine

La communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) préserve la richesse des espaces de vie par des actions différentes. Elle « poursuit les actions des chantiers d'insertion dans l'entretien et la valorisation du patrimoine ; étend l'expertise du chantier des Mégalithes au département en lien avec le projet de classement auprès de l'UNESCO.





Le territoire de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération (GMVA) est une terre de patrimoine mégalithique, concernée pour une grande partie de sa frange littorale dans l'ambitieux projet d'inscription UNESCO Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan, et dans son Pays vert plus au nord, par les mégalithes des landes de Lanvaux.



La Compagnie des ports est une société publique créée en 2012 par le Conseil départemental du Morbihan pour mieux répondre aux enjeux du territoire morbihannais. Elle est au service des 21 cantons et 42 élus du Département. Elle a pour mission principale de gérer 17 ports de plaisance départementaux, des sites culturels et touristiques : les cairns de Gavrinis et de Petit Mont, les gîtes de Manéhouarn et les gîtes du Sémaphore d'Étel.



La région de Bretagne coordonne les actions dans les trois secteurs complémentaires du tourisme et des patrimoines naturels et culturels, dans une logique de développement durable du territoire. Elle priorise à connaître et faire connaître le patrimoine aux habitants avec le but de le sauvegarder et le valoriser par la mise en place d'une politique pour valoriser le patrimoine. La région de Bretagne soutient les acteurs du territoire dans leurs projets patrimoniaux grâce à des aides spécifiques, des plans d'actions et appels à projets.



Le Conseil Architecture d'Urbanisme & de l'Environnement (CAUE) a pour mission de « promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci constant de l'adapter aux particularités locales, en dehors de toute maîtrise d'œuvre. » Le conseil accompagne les collectivités et les particuliers en proposant son activité sur le conseil, la pédagogie, la formation, l'information et la sensibilisation.



Le Conservatoire du littoral est un établissement public administratif de l'État placé sous la tutelle du ministre chargé de la protection de la nature. 7 de leurs sites sont inscrits sur la liste du patrimoine mondiale UNESCO. Il est composé de services centraux (le département de l'action foncière, le département de la gestion patrimoniale et le secrétariat général), de 10 délégations de rivages, d'une délégation « Europe et International » et d'une délégation à la communication et au mécénat.



Par les actions et projets, le Syndicat a pour valeurs une volonté de « préserver, valoriser et gérer les paysages d'exception, de grande notoriété et de forte fréquentation, ce sont les valeurs autour desquelles les Grands Sites de France se mobilisent, habités par la volonté forte d'œuvrer en faveur du développement durable. »



Un Parc naturel régional est un territoire habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile. Il s'organise autour d'un projet concerté de développement durable. Sa vocation est de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.



Le réseau rassemble des acteurs divers : musées, associations, gestionnaires de sites, médiateurs en archéologie, etc. Toutes les structures sont actives dans le domaine de la valorisation du patrimoine préhistorique. Le réseau permettra à l'association Paysages de Mégalithes d'avoir accès aux ressources, aux formations et aux échanges proposés par les membres du réseau.



CHARTRE D'ENGAGEMENTS COMMUNS

pour la gestion du Bien, à l'appui de la demande d'inscription des
Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

10 NOVEMBRE 2023

M. le Dorian
L.M.
Philippe le Duc
S. J. M.
C. J. M.
P. J. M.
J. J. M.
M. J. M.
N. J. M.
H. J. M.
K. J. M.
L. J. M.
M. J. M.
N. J. M.
O. J. M.
P. J. M.
Q. J. M.
R. J. M.
S. J. M.
T. J. M.
U. J. M.
V. J. M.
W. J. M.
X. J. M.
Y. J. M.
Z. J. M.



J. J. M.
K. J. M.
L. J. M.
M. J. M.
N. J. M.
O. J. M.
P. J. M.
Q. J. M.
R. J. M.
S. J. M.
T. J. M.
U. J. M.
V. J. M.
W. J. M.
X. J. M.
Y. J. M.
Z. J. M.

- MÉGALITHES -

DE CARNAC
ET DES RIVES DU MORBIHAN

LE MODE D'EMPLOI DE LA CANDIDATURE UNESCO DES SITES MÉGALITHIQUES

59

Il faut savoir que pour espérer inscrire un site culturel et/ou naturel à l'UNESCO, il y a six étapes obligatoires à respecter. Certaines étapes sont à travailler sur le territoire national et, d'autres, sont à travailler sur le plan international.

Le Comité français du Patrimoine mondial, composé d'experts du patrimoine et associés au Ministère de la Culture et de l'Ecologie, examine l'association ainsi que son comité scientifique, à chaque étape du projet d'inscription.

A chaque phase du processus d'inscription, l'association Paysages de mégalithes et son comité scientifique font l'objet d'auditions de la part du comité français du patrimoine mondial. Le comité, constitué d'experts du patrimoine associé au ministère de la Culture et de l'Ecologie, intervient dans l'évaluation du dossier.

L'ACTE DE CANDIDATURE

L'association porteuse du projet, Paysages de mégalithes, a déposé en décembre 2016 un « dossier de confirmation », mettant ainsi en lumière un souhait de relancer le projet d'inscription des mégalithes, à l'échelle territoriale.

CONSTITUER LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Sur le territoire français, la structure porteuse du projet doit obligatoirement passer par des étapes distinctes et obligatoires, dirigées par le Comité des Biens du Patrimoine mondial : une structure à la croisée du ministère de la culture et de la transition écologique et solidaire : « Il doit démontrer la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du Bien et faire une analyse comparative nationale et internationale, présenter un périmètre argumenté et enfin proposer des outils de gestion permettant de le préserver et de le transmettre. Tout cela dans les cadres imposés par l'UNESCO ».

LA FIGURATION SUR LA LISTE INDICATIVE DES BIENS FRANÇAIS

Si un site est inscrit sur la Liste indicative des Biens français. Cela signifie que la France envisage de suggère une inscription au patrimoine mondial, au cours des années suivantes.

ÊTRE SÉLECTIONNÉ PAR LA FRANCE

Une fois la validation de ces premières étapes, le dossier doit être sélectionné par le Ministre de la Culture, puis présenté par la France au centre du Patrimoine mondial pour confirmer son caractère complet ainsi que son enregistrement aux propositions d'inscription : 2023

EXAMEN DU DOSSIER PAR LES EXPERTS INTERNATIONAUX

Les consultants du Centre du Patrimoine mondial recevront le dossier de candidature. La pertinence du projet au regard des critères de l'UNESCO sera évaluée par l'ICOMOS (Conseil International des monuments et des sites). Les experts rendront leur décision à l'état français, d'ici 2025.

ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

A l'été 2025, l'ensemble du comité intergouvernemental du Patrimoine mondial finalisera, par un vote, l'inscription à l'UNESCO ou bien le report des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sera annoncé.

Il existe cinq attributs pour définir la « Valeur Universelle Exceptionnelle » des sites mégalithiques de Carnac :

- ◆ Une concentration de menhirs (seuls, en alignements ou en enceintes) inégalée au monde sur un territoire restreint
- ◆ Densité hors du commun de tombeaux (dolmen et tumulus)
- ◆ Une grande diversité et abondance de gravures sans équivalent
- ◆ Une accumulation inédite d'objets polis dans des matériaux rares et d'origines lointaines
- ◆ Le tout, dans un paysage de littoral, marqueur fondateur et déterminant de ce dossier unique au monde



©Eryne Lecutier



©Préfet Morbihan - Aranud Hellégouarch



LES DATES CLÉS

PROCESSUS D'INSCRIPTION

62

Le processus d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial a débuté en 1980, année où les premiers sites ont été inscrits sur la Liste indicative française du patrimoine mondial, qui est une première étape obligatoire pour espérer avoir une inscription UNESCO.

Cette période a été propice à d'importantes restaurations et chantiers de fouilles archéologiques, sur de nombreux monuments, tels que le tumulus d'Er Grah, la Table des Marchands, le Grand Menhir à Locmariaquer, le cairn de Gavrinis à Larmor-Baden et le cairn de Petit Mont à Arzon.

Dans le même temps, l'État met en place un programme de sauvegarde et de valorisation des alignements de Carnac et actualise la Liste indicative, en y ajoutant les alignements de Carnac, ainsi que d'autres monuments associés.

En 1996, un comité scientifique est mis en place, présidé par le paléontologue morbihannais Yves Coppens.

Cependant, en raison des nombreuses oppositions aux divers plans d'aménagements du site de Carnac, le projet UNESCO est momentanément mis de côté.

Un évènement va relancer ces thématiques en 2005 par la création du Groupement d'intérêt Public à caractère culturel (GIPC), intitulé : « Mémoire de pierres : mégalithes en Morbihan ».

En 2005, le ministère de la Culture relance l'idée, en intégrant les découvertes issues des chantiers de fouilles récents et significatifs qui révèlent des liens entre les monuments.

Un changement va être opéré sur l'appellation du site, passant des « alignement de Carnac » aux « Sites mégalithiques de Carnac ». Cette modification va permettre de s'intéresser plus spécifiquement aux trois sites majeurs des alignements de Carnac, auxquels vont être ajoutés cette fois-ci : les deux enceintes du Méneac, une allée couverte, un cromlech de menhirs isolés au nord, le grand tumulus Saint-Michel, monument représentatif des tumuli de type carnacéen, et enfin le dolmen à couloir de Kermario.

Soucieux des principes d'établissement de nouvelles zones d'étude couvrant le territoire entre la presqu'île de Rhuys et la Ria d'Etel, et après réunion avec tous les partenaires du GIPC (comprenant à la fois le département, la région, la commune de Carnac et ses associations), la décision de livrer à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Bretagne ainsi qu'au Service Régional de l'Archéologie (SRA).

Depuis 2010, le projet d'inscription à l'UNESCO des sites mégalithiques de Carnac a été relancé par l'élaboration d'une maquette de présentation du projet de candidature, intitulé : « Projet pour une candidature au patrimoine monumental aux origines d'un nouveau paysage culturel ». En 2012, l'association « Paysages de Mégalithes » a été constituée pour mener à bien ce projet de candidature.

La relance du projet UNESCO est ainsi dès à présent porté par les communes de territoires qui se retrouvent au sein de l'association « Paysages de mégalithes ».

En 2011, l'association Paysages de mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan a été établie pour amorcer le processus d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO des sites mégalithiques du Morbihan.

Ce projet d'inscription des alignements de Carnac avait été initié quelques années avant son véritable lancement en 2016.

Pour présenter le nouveau dossier à l'UNESCO, les communes s'organisent au sein de l'association Paysages de mégalithes. La Liste indicative sera donc modifiée prochainement pour refléter cette dimension territoriale.



LE TOURISME **À CARNAC**

64

LE TOURISME, UNE MANNE FINANCIÈRE NON NÉGLIGEABLE POUR CARNAC

Le territoire morbihannais se compose de :

- ◆ 6880 km² de superficie
- ◆ 905 km de littoral
- ◆ 21 cantons
- ◆ 256 communes
- ◆ Le poids du tourisme : Les chiffres clés
- ◆ 4,8 millions de touristes
- ◆ 1,5 milliards d'euros de retombées économiques
- ◆ 5ème département touristique français

Le tourisme est un enjeu majeur pour l'économie de Carnac. En effet, c'est la seconde destination bretonne la plus connue et s'élève au neuvième rang au niveau national (source TNS Sofres/CRT).

Les sites culturels sont, comme nous pouvons le voir, dans les divers documents ci-contre, source de curiosités aussi bien de touristes locaux que de touristes nationaux. Ce tourisme a pour vocation de faire croître des retombées économiques sur le territoire, de promouvoir et ainsi faire connaître la destination Carnac pour donner envie pour futurs touristes de se rendre à Carnac.

Nous allons nous intéresser aux alignements, propriété de l'Etat, gérés par le Centre des Monuments Nationaux (CMN). Le CMN représente :

Plus de 100 monuments ouverts (61 parcs et jardins au sein de ces monuments)

10 117 759 visiteurs en 2022 sur l'ensemble du réseau

450 manifestations culturelles (expositions temporaires, concerts, spectacles vivants) organisés chaque année

245 opérations de travaux en cours (du diagnostic à la réception)²

360 000 scolaires accueillis dans leurs monuments.



LA QUESTION DE LA SUR-FRÉQUENTATION

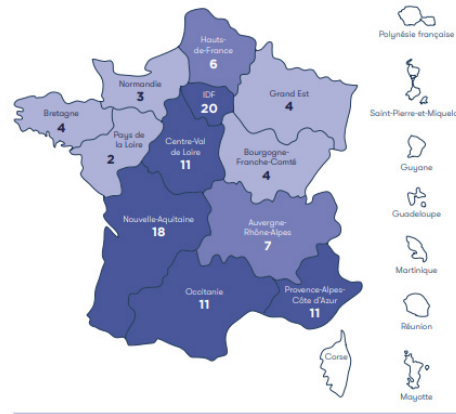
Pour préserver les principaux monuments à l'avenir, tout l'enjeu sera de mieux répartir nos visiteurs entre différents sites, de les relier par des circulations douces, de réserver des circuits à des mini-groupes ou à des familles plutôt qu'à des cars.

65

VICTOIRE DORISE

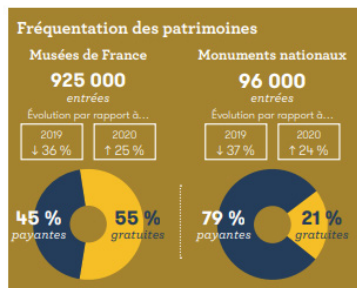
Pour le journal «La croix»

Les monuments nationaux (CMN et Chambord)



Le Centre des monuments nationaux (CMN), sous tutelle du ministère de la Culture, assure au nom de l'État la conservation et l'ouverture au public de ce réseau de monuments.

Carte des monuments nationaux - 2023



Fréquentation des patrimoines bretons - 2023



II. ETAT DES LIEUX

EAC & SITES MÉGALITHIQUES



©Eryne Lecutier

Le 10 novembre aux Archives départementales à Saint-Brieuc, Claire Tardieu, médiatrice en archéologie avec l'association les Landes de Monteneuf, a présenté aux étudiants en master de deuxième année à INSEAC son rapport de la médiation et éducation artistique et culturelle en archéologie.

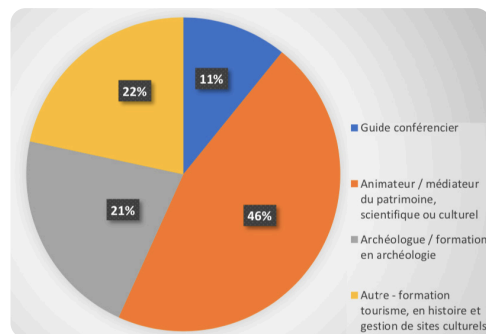
L'association des Landes de Monteneuf est un site d'accueil et d'hébergement qui met en place la médiation archéologique pour sensibiliser le public à la préservation et conservation pour les générations futures. L'association gère un centre de découvertes et d'hébergement. Claire Tardieu fait de l'éducation artistique et culturelle par la médiation depuis 2001.

LA MÉDIATION EN ARCHÉOLOGIE EN BRETAGNE

Le rapport, Médiation et éducation artistique et culturelle en archéologie : État des lieux en Bretagne, a pour objectif de mettre en lumière le travail de la médiation de l'éducation artistique et culturelle en archéologie en Bretagne. A l'origine, ce rapport était une commande de la DRAC, et a été fait en deux étapes. Tout d'abord, nous retrouvons un état des lieux, dans un second temps une analyse et des propositions de structurations stratégiques.

« Par ailleurs, depuis 2012, l'éducation artistique et culturelle (EAC) est la priorité des gouvernements dans le cadre des politiques de démocratisation culturelle. Or, il est constaté une déconnexion mutuelle entre les acteurs de l'EAC et ceux de la médiation en archéologie.»³

Claire Tardieu a expliqué les origines du fonctionnement de la médiation en Bretagne, et comment la médiation a été apportée par les archéologues. Selon le ministère de la culture, l'archéologie est un service régional. En France, le patrimoine archéologique comprend 23 000 sites à médiatiser, et plus particulièrement en région Bretagne qui est riche de ce patrimoine mégalithique. Actuellement en Bretagne, les acteurs en médiation en archéologie varient entre des guides conférenciers, animateurs/médiateurs de patrimoine, archéologues ou d'autres formations. Voir figure ci-dessous :



³ TARDIEU, Claire, Médiation et éducation artistique et culturelle en archéologie : État des lieux en Bretagne (Première phase de l'étude) DRAC Bretagne, août 2022, p. 5.

Le patrimoine est un domaine si vaste que Claire Tardieu précise qu'un médiateur ne doit pas forcément être archéologue mais il devrait être formé pour avoir une connaissance dans le domaine.

Le rapport présente un état du lieu de 53 structures en médiations archéologiques dans la région Bretagne. Les entretiens semi-directifs et non-directifs ont été fait pour la récolte des données en faisant les visites et les conversations téléphoniques. L'objectif était de savoir quelles animations la structure offre au public. On pourrait constater que les structures ne se connaissent pas donc il y a une intention de créer un réseau. Les différents types de médiation proposées dans les structures incluent : les visites, les démonstrations de savoir-faire oubliés, les ateliers de reproductions des gestes et savoir-faire et les reconstitutions historiques.

La médiation est un moyen d'appropriation qui nous aide à prendre conscience de cette notion du temps. La médiation sur le patrimoine archéologique permet de revenir vers le passé pour mieux appréhender les phénomènes écologiques qui sont des thématiques de notre quotidien.

Ce type de médiation consiste en des rencontres avec les médiateurs, les archéologues et les objets. Les pratiques proposées s'apparentent à des activités autour des sites ou objets pour permettre une connaissance par l'étude du passé.

LES ACTIONS À CARNAC ET RIVES DE MORBIHAN

Dans le rapport de Claire Tardieu, les projets EAC ont été recensés avec Paysages de Mégalithes et le Centre des monuments nationaux depuis 2021. L'association Paysages de Mégalithes regroupe 28 communes pour la candidature UNESCO.

Pour notre recherche basée sur les sites mégalithiques, nous nous sommes rendu compte qu'il y a peu de médiation et d'actions culturelles sauf sur les sites bien connus tels que Carnac et Locmariaquer. Pour certains autres sites, nous pouvons retrouver des informations sur leur site internet, sauf pour certaines communes qui n'ont pas de visibilité pour leurs sites.

Nous avons ciblé les actions culturelles généralisées pour le grand public :

- ◆ Depuis 2003, Centre des monuments nationaux propose la médiation avec les guides conférenciers à Carnac et Locmariaquer
- ◆ Une visite guidée par le petit train, un circuit touristique (Arradon, Carnac, Crac'h, Ploemel et Pluneret et Trinité sur mer)
- ◆ Randonnées ou circuits à pied ou à vélo
- ◆ Depuis 2015, la ville de Carnac et le Centre des Monuments Nationaux en partenariat avec l'Office de tourisme de Carnac et l'association Paysage de Mégalithes organisent Skedanoz, un événement pour sensibiliser le public aux mégalithes par l'immersion du son et de la lumière. Cet événement a vécu beaucoup du succès.



Arradon
Arzon
Baden
Belz
Carnac
Crac'h
Erdeven
Etel
Hoedic
Île-aux-Moines
Île-d'Arz
Île-d'Houat
Larmor-Baden
Le Bono
Le Hézo
Locmariaquer
Locoal-Mendon
Ploemel
Plouharnel
Pluneret
Quiberon
Saint-Armel
Saint-Gildas-de-Rhuys
Saint-Philibert
Saint-Pierre-Quiberon
Sarzeau
Séné
La Trinité-sur-Mer

LES ACTIONS EAC

DEPUIS 3 ANS

70

Financements :

En ce qui concerne les projets EAC de l'association Paysages de Mégalithes, un budget est alloué pour les EAC de l'année. Ces financements proviennent de diverses subventions des collectivités territoriales : département, région, communes, agglomérations.

Pour Paysages de mégalithes, les projets EAC ont commencé l'année 2021/2022 avec des établissements du premier degré. Deux écoles se sont portées volontaires avec 54 élèves concernés. En 2022/2023, le programme Trans'Arts qui anime le réseau des établissements privés catholiques avait pour thème « Patrimoines ». Ceci a engendré un fort intérêt de ces écoles pour les projets liés aux mégalithes. Afin de pouvoir accompagner les enseignants dans la mise en place de ces projets, Paysages de mégalithes a été associé à leur formation sur trois jours. Ce sont ainsi 3 écoles avec 186 élèves qui ont monté des projets EAC. Du côté des écoles publiques 87 élèves répartis sur 2 écoles ont pu bénéficier de projets EAC.

Pour l'année 2023/2024, ce sont trois écoles qui seront impliquées dans des projets EAC avec Paysages de mégalithes.

Il est à noter que ces projets concernent soit une classe, soit plusieurs voire même toute une école. Les pratiques artistiques sont le plus souvent des activités d'arts plastiques ou de production d'écrit. Les monuments visités sont sur les communes des écoles excepté le cairn de Gavrinis se situant sur l'île en face de Locmariacquer.

En ce qui concerne le second degré quatre établissements ont déjà participé à des projets EAC. En 2023/2024, un à deux collèges pourraient bénéficier également d'une approche EAC intégrative.

Le détail de ses actions est disponible en annexes.

PROJETS 2021/2022

Ville	Etablissement	Classe	Effectifs	Lieux visités	Pratiques artistiques	Nombre d'heures
Le Bono	Public	CM1	26	Tumulus de Kernours	Croquis Linogravure	20h00
Plouharnel	Privé	CM1 CM2	28	Dolmen de Rundossec	Croquis Linogravure	20h00

PROJETS 2022/2023

Ville	Etablissement	Classe	Effectifs	Lieux visités	Pratiques artistiques	Nombre d'heures
Baden	Privé	PS au CM2	120	Dolmen de Toulvern - La Grotte	Ecriture de conte Illustration	26h00
Crac'h	Public	CM1 CM2	27	Dolmen de Rundossec	Dolmens de Kerzuc Allée du Luffang Plusieurs monuments privés	21h00
Ile-aux-Moines	Privé	TPS au CM2	18	Enceinte de Kergonan	Dessin Peinture Modelage Gravure	20h00
Locmariaquer	Public	PS au CM2	60	Cairn de Gavrinis	Gravure Peinture Ecrits d'acrostiches	26h00

PROJETS 2023/2024

Ville	Etablissement	Classe	Effectifs	Lieux visités	Pratiques artistiques	Nombre d'heures
Arradon	Collège	6ème	140	Cairn de Gavrinis Musée national de la préhistoire Alignement de Carnac	Cartographie en lien avec l'AME	26h00
Carnac	Collège	6ème	80		Ecriture de saynètes Atelier archéologique	Résidence d'artiste
Quiberon	Collège	6ème	40		criture de saynètes Atelier archéologique	Résidence d'artiste
Vannes	Lycée	1ère	30	Cairn de Gavrinis Musée national de la préhistoire Alignement de Carnac	Cartographie en lien avec l'AME	26h00



ZOOM

SUR LE COLLÈGE DES KORRIGANS

74

Le collège Les Korrigans de Carnac a mis en place un projet d'Education Artistique et Culturelle, en avril 2023 et qui est toujours en cours actuellement.

L'idée du projet est venue d'un festival organisé pour tout public, quelques années auparavant, avec l'association « La voix des cairns », proposant ainsi une représentation auprès des mégalithes. Le festival des Voix des cairns, une académie dédiée au chant lyrique et au théâtre initiée par Pascal Gallois, directeur du conservatoire Mozart de Paris et directeur artistique des Musicales de Quiberon. Le thème de cette année-là tournait autour des « Travailleurs de la mer » de Victor Hugo, avec une adaptation et une mise en scène réalisées par Hugues Badet.

Ce festival a donné l'envie au collège de Quiberon de faire un projet d'éducation artistique et culturelle sur l'année scolaire 2021-2022 :

- Intervention de Hugues Badet avec des classes de quatrièmes sur une farce de Molière (la jalousie du barbouillé) a eu pour objectif de faire entrer le théâtre dans les mégalithes. Une représentation publique s'est tenue pour finir l'année, dans le cadre de la fête du collège. Cette première étape a impulsé le renouvellement de la résidence d'artistes.

- 2022 – 2023 : intervention de Hugues Badet auprès des classes de sixièmes dans le même collège (mise en scène de fables de La Fontaine). Deux représentations ont eu lieu au collège, visite de la comédie française et spectacle au Français (l'Avare).

Suite à ce premier projet d'EAC, le périmètre du projet a été agrandi puisque désormais le collège de Carnac est dans la boucle.

- 2023 – 2024 : élargissement du projet avec une résidence d'artiste à la fois au collège de Quiberon et celui de Carnac (projet en cours de réalisation). Au sein du collège de Carnac, trois classes de sixièmes sont affectées. Une restitution est envisagée sur un site mégalithique de prestige, en lien avec le projet d'inscription à l'UNESCO des mégalithes de Carnac.

Le projet consiste à créer une rencontre entre un professeur du conservatoire Mozart Paris 1, et les élèves de 6° du collège Carnac et 5° de Quiberon.

A travers des ateliers sur l'année, les élèves travailleront sur les techniques théâtrales, de mise en scène, l'apprentissage de textes, la mise en voix, la prise de parole et de confiance en soi.

Les enseignants contribueront aux développements des compétences orales, d'apprentissage, de travail de groupe, la rencontre avec des œuvres. L'objectif est la production d'une représentation de saynètes sur le thème de la vulgarisation scientifique dans des sites mégalithiques. Le projet prend appui sur les 3 piliers du EAC : la rencontre directe et sensible avec les œuvres, l'initiation à la pratique artistique, l'acquisition de connaissance.

Une visite de la Comédie française, pendant un voyage de 48h, en bus a été permise, constituant ainsi une part intégrante de la dimension de rencontre.

L'éloignement géographique conjugué à la fragilité relative de la population scolaire sont des facteurs non négligeables d'accroissement des difficultés, notamment dans le domaine de la pratique de la langue et de la compréhension de textes.

La pratique d'activités artistiques ambitieuses centrée sur la lecture, l'écriture et la restitution orale peut contribuer à réduire cette fracture socio-culturelle et à redonner de l'ambition aux élèves et à leurs familles. Bien qu'établissement identifié comme plutôt favorisé de par l'IPS des familles, le collège des Korrigans reste un petit établissement rural qui a du mal à fréquenter les structures culturelles qui réservent leur accès en priorité aux établissements des villes où elles sont implantées, et qui doit toujours faire appel à du transport. L'idée est donc de faire venir la culture au collège, à travers des résidences d'artistes.

En effet, l'absence de salle polyvalente et les locaux exigus n'offrent pas de possibilité de salle pour des représentations. Le travail en atelier avec des artistes est le moyen le plus adapté pour offrir un parcours 100% PEAC aux élèves.

Ce projet est projet d'établissement (actualisé tous les cinq ans) qui permet de fédérer beaucoup d'enseignements scolaires et s'appuie sur un environnement local et culturel que représentent les sites mégalithiques. En effet, il est primordial de découvrir le patrimoine de proximité. En passant par le concret, les jeunes peuvent mieux appréhender ces questionnements. Ce projet d'EAC s'inscrit dans une perspective de projet pluridisciplinaire englobant les domaines du français (théâtre), histoire (préhistoire)-géographie, et notamment avec la vulgarisation scientifique de l'Histoire (démarche scientifique), les arts plastiques et la musique, permettant aux jeunes d'acquérir les fondamentaux des connaissances, ainsi que des compétences psychosociales sont développées pendant ce projet.

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'organisation pédagogique repose sur la planification de 8 séances de 2h par mois délivrées auprès de chaque groupe classe, entre septembre et juin (répétitions et spectacle). Ces interventions sont assurées par un intervenant externe, en l'occurrence un artiste en résidence. En complément de ces séances, des représentations publiques, incluant des répétitions sont programmées, avec pour auditoire les élèves de l'autre établissement, dans des sites mégalithiques. Entre chaque intervention de l'artiste en résidence, les enseignants des collèges prennent le relais en mettant en place des activités pluridisciplinaires impliquant les enseignements de français, d'histoire-géographie, de documentations et de sciences.

Le financement du projet envisage des cours de théâtre avec un professeur art dramatique de Paris et de la « voix des cairn ». Une subvention auprès de DAAC/DRAC nommé le FIP « Fonds d'Innovations Pédagogique », pour les établissements scolaires pour des projets innovants a permis de financer une partie de ce projet. D'autres aides ont été débloquées des ministères.

La contribution du fonds d'innovation pédagogique sera versée au collège Beg er Vil de Quiberon qui sera le support financier pour le paiement des factures. Les prestataires adresseront donc toutes les factures au collège de Quiberon en détaillant toutefois les prestations pour chaque établissement. Les actions qui relèvent du Pass culture seront inscrites sur ADAGE par chaque établissement concernant ses élèves. Les structures concernées déposeront sur la plateforme une offre Pass culture pour chaque établissement à hauteur du nombre de ses élèves



L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES

1^{ER} DEGRÉ

D'après les entretiens avec M Leandri, IEN d'Auray et Chargé de mission Mégalithes et EDD pour le DASEN 56 et Mme Bauge, CPD EAC 56 secteur ouest.

78

LES INTERLOCUTEURS

Les inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) ont la responsabilité d'une circonscription regroupant plusieurs communes. Ils sont également chargés d'une ou plusieurs missions par le directeur académique afin de mettre en œuvre la politique nationale et académique au niveau d'un département. Dans l'académie de Rennes, la mission à l'Education au Développement Durable (EDD) a été créée il y a une dizaine d'années et la mission mégalithes depuis environ deux ans.

Les conseillers pédagogiques départementaux (CPD) comme leur nom l'indique, travaillent au niveau d'un département. La mission EAC a été créée il y a quatre ans suite à un glissement des missions arts plastiques et musique. Les principales missions de la CPD EAC comportent trois axes à savoir partenariat, accompagnement et formation :

- ◆ Le travail de partenariat, en rencontrant des structures culturelles et des artistes afin de constituer un réseau, permet de créer du lien entre les enseignants du premier degré et ce réseau. La rencontre avec les partenaires financiers (communes, agglomérations, communautés de communes) est importante. En effet, ceux-ci montent des projets EAC et ont besoin d'un relais Éducation nationale pour la diffusion d'informations, l'accompagnement, la validation du qualitatif des propositions et les différentes réponses aux appels à projets.
- ◆ En allant rechercher des informations auprès des différentes structures, les CPD peuvent faire des propositions auprès des enseignants pour les accompagner dans le montage de leur projet avec une dimension administrative importante comprenant la rédaction du projet, les conventions, la vérification du casier judiciaire des artistes et le dépôt sur Toutatic (espace numérique de l'éducation en Bretagne).
- ◆ La mise en place de formations dans le cadre des 6 heures du plan de formation intervient sur différents domaines d'enseignement. Par exemple, une dimension artistique peut être intégrer en mathématiques.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROJETS

Un certain nombre de partenaires (communes, communautés de communes, parc naturel régional, syndicat mixte, grand site dunaire) ont dans leurs missions de service public un volet éducatif ce qui les incite à mettre en œuvre ou à proposer un certain nombre d'actions. Ils financent parfois les déplacements. Il y a des apports mais de quelle manière l'école va s'approprier cette action ? Il ne faudrait pas tomber dans une logique de catalogue. Les projets coconstruits avec les partenaires sont préférables. Plusieurs objectifs sont alors visés : à quel moment le projet a été adapté à la réalité ? A quel moment il a été mis en lien avec le projet d'école ou le projet de classe ? A quel moment l'enseignant a travaillé en amont et en aval de ce projet pour en faire quelque chose de signifiant pour les élèves ?

Les enseignants sont ainsi amenés à travailler sur des projets plus structurants comprenant des résidences d'artistes d'une vingtaine d'heures en partenariat avec les conseillers pédagogiques départementaux. Ces derniers permettent de faire le lien entre les propositions des artistes ou des partenaires comme Paysage de mégalithes pour construire le projet avec l'enseignant qui a parfois besoin d'être rassuré pour trouver sa place. C'est pourquoi la co-construction est essentielle. Le CPD doit ainsi trouver les écoles et les enseignants qui rentrent dans le projet proposé et qui vont le porter en consacrant leur année à ce projet qui va concerner tous les apprentissages.

LA CANDIDATURE UNESCO

Auparavant, les enseignants allaient déjà sur les lieux des mégalithes mais la candidature UNESCO a été un accélérateur de réflexion en créant une dynamique forte et la possibilité de monter des projets. C'est la question du patrimoine de proximité qui est entièrement revisitée. Le directeur académique a permis de donner les moyens pour former les enseignants avec la CPD et les conseillères pédagogiques de circonscription (Auray et le golfe). L'idée aussi est de ne pas faire un one-shot sur ces années phares mais comment déployer ce qui a été fait sur ces circonscriptions au niveau départemental, voir académique ou plus large.

LES PROJETS LIÉS AUX MÉGALITHES

Depuis deux ans, un important travail est fait sur le thème des mégalithes pour les vingt-sept communes de la zone tampon. Ce sont environ huit à neuf mille élèves qui sont concernés dans l'enseignement du premier et second degré, public et privé. L'enjeu est de faire comprendre aux élèves qu'ils vivent sur un territoire où une civilisation très importante vivait ici il y a 7000 ans alors que l'environnement géographique était extrêmement différent avec un niveau de la mer beaucoup plus bas. Pour cela, trois grands volets ont été mis en place.

Le premier volet consiste à s'appuyer sur des partenaires qui proposent des projets très structurant tels que Paysage de mégalithes, le centre des musées nationaux, le musée de Carnac, le parc naturel du golfe du Morbihan, le grand site Dunes Sauvage de Gâvres à Quiberon... Il y a environ huit écoles qui ont bénéficié de projets d'éducation artistique et culturelle avec en général une résidence d'artiste d'une vingtaine d'heures. Ce sont des projets extrêmement massifs et massés qui nécessitent beaucoup de moyens. De ce fait, peu de classes peuvent en bénéficier.

Le second volet permet d'avoir un impact plus massif au plan quantitatif mais plus léger sur le plan de l'organisation. Ce sont des projets « d'opportunité ». Par exemple, ce sont deux milles élèves qui ont visités l'exposition du néolithique. Des conditions sont créées pour faire un projet, mais comment va s'en emparer l'enseignant ? Une seule visite ou un vrai travail autour de cette exposition ? Il est difficile de mesurer l'impact de ce genre de visites.

Le troisième volet concerne la formation des enseignants et des formateurs. Dans le cadre du dossier UNESCO, il a été décidé par le directeur académique en lien avec le comité de pilotage du dispositif, que l'Éducation nationale se mobiliserait de manière exceptionnelle. Cette action a commencé par la formation des conseillers pédagogiques de circonscription et départementaux ainsi que les enseignants référents numériques.

Puis chaque année, une vingtaine d'enseignants sont accompagnés dans la création de scénarii pédagogiques. Au mois de juin, ils bénéficient de deux journées avec les partenaires afin d'acquérir la culture. Puis l'année suivante, deux modules de trois heures leur permettent d'être accompagnés pour conduire un projet en lien avec les mégalithes dans le but de produire un scénario pédagogique dans un format standardisé et qui sera partagé avec leurs collègues. Le premier temps de formation consiste en un échange avec des partenaires de territoire qui mettront en avant la dimension archéologique et la réflexion sur ce qu'est l'observation d'un territoire dans lequel nous sommes sur des traces.

Le second temps de formation va être construit en fonction des envies des enseignants sur les démarches artistiques. Pour l'année 2023/2024, ce sont les enseignants du cycle 2 qui participent à cette formation. Puis le cycle 3 et le cycle 1 participeront à leur tour à cette formation.

LE LIEN ENTRE L'EAC ET L'EDD

Les projets d'éducation artistique et culturelle liés aux mégalithes peuvent avoir une approche à l'éducation au développement durable. En effet, dans le cadre du dossier UNESCO, il y a tout un volet préservation du site qui correspondent aux objectifs de développement durable. Sensibiliser les élèves à respecter ces lieux (ne pas grimper sur les mégalithes, ne pas pique-niquer...) ainsi que privilégier les projets qui favorisent des déplacements à pied ou en vélo permettent de travailler des objectifs de développement durable tels que le 3 (santé et bien-être) et le 13 (lutte contre les changements climatiques).

Il est assez facile de faire des passerelles entre l'EAC et L'EDD, tout comme l'éducation morale et civique, et l'éducation aux médias car elles ont les mêmes invariants que l'on retrouve dans la pédagogie de projets avec l'engagement de l'élève et l'ouverture culturelle et citoyenne.



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2 ND DEGRÉ

82

À la suite de la candidature UNESCO, un plan de gestion a été mis en place pour la préservation du bien afin « de garantir le respect de l'intégrité du Bien et une responsabilité réfléchie et partagée par tous ».1 Cette étape implique les acteurs sur le territoire particulièrement le personnel de l'éducation nationale.

Tout d'abord, les projets EAC ont été développés pour le 1er degré par l'initiative de Sylvia Bauge et Hélène Lecouvey-Guerin à la suite de la création d'un groupe de travail du 1e degré. Ensuite, un groupe de travail de 2nd degré a été mis en place. Depuis la mise en place du groupe, Hélène Lecouvey-Guerin accompagnait le groupe à réfléchir à l'initiation des projets EAC.

Le 3 octobre 2023 au lycée Charles de Gaulle à Vannes, le groupe de travail du 2nd degré se réunit. L'équipe est diversifiée en parcours professionnel au sein de l'éducation nationale, avec une connaissance riche à apporter au projet. Les personnes présentes :

- ◆ Philippe Chérel, Inspecteur pédagogique régional Histoire-Géographie Référent académique Mémoire et Citoyenneté, en charge de suivi de l'enseignement d'histoire des arts
- ◆ Raphaëlle Berthier-Castaing, Professeure d'histoire Lorient et professeur relais avec Paysages de Mégalithes
- ◆ Hélène Lecouvey-Guerin, Professeure d'histoire et déléguée à la DRAEAC
- ◆ Aline Blouc'h, Professeure SVT et conseillère pédagogique
- ◆ Claire Eteive, Médiatrice à l'association Paysages de Mégalithes
- ◆ Victoire Dorise, Directrice à l'association Paysages de Mégalithes
- ◆ Rozenn le Rohellec, Professeure d'histoire-géographie
- ◆ Philippe Harnois, Professeur d'arts plastiques

La réunion s'est déroulée au lycée Charles de Gaulle à Vannes, l'établissement d'Aline Blouc'h, le terrain des mégalithes. On peut entendre les élèves en fond. Philippe Cherel a organisé la rencontre en trois temps : faire le point sur la candidature des mégalithes de Carnac et rive du Morbihan à l'inventaire de l'UNESCO, faire un état des lieux de production de ressources pédagogiques, réfléchir à une stratégie d'accompagnement de l'équipe. Pendant trois heures le groupe a partagé les réflexions et collaborations des projets EAC auprès des monuments mégalithiques.

L'objectif du groupe de travail est la mise en place d'une production de ressources pour que n'importe quel établissement puissent bénéficier d'un accompagnement, a précisé Philippe Chérel.² Pendant cette réunion, chaque membre du groupe a présenté au moins une ressource qui pourrait être un bon outil d'accompagnement pour les enseignants du second degré. La volonté du groupe de travail est de mettre en disposition des ressources pour qui serait un accompagnement pédagogique aux enseignants des sites mégalithiques autour de la candidature UNESCO.

L'association Paysage de mégalithes aimerait renforcer l'importance de travailler en partenariat avec les acteurs sur le terrain, en particulier avec l'Éducation Nationale. Ces acteurs sur le terrain apportent un regard important et seraient aussi porteurs de futurs projets EAC. Depuis 2021, davantage de projets EAC ont été recensés avec les scolaires en premier degré. Pour cette raison, l'équipe de travail du 2nd degré réfléchit à la mise en place des projets et des ressources. Pour le moment, le groupe partage les ressources sur un digipad qui est accessible en ligne au groupe pour qu'ils puissent alimenter les réflexions. La réflexion est toujours en cours pour trouver un lieu d'hébergement pour toutes ces ressources.

Le groupe a identifié des écoles sur le territoire près des sites des mégalithes, touché par la candidature UNESCO. Pour ce public, le patrimoine mis en lumière est le patrimoine de

proximité. Une stratégie de communication est en cours de développement vers les établissements. Pour le moment le groupe vise une première réunion entre référents de l'école, du collège et après une deuxième rencontre entre les partenaires et les enseignants.



DASEN : Le dimensionnement d'une ambition à l'échelle du territoire

27 communes

60 établissements (publics et privés)

10 000 élèves

Pendant la réunion quatre établissements du 2nd degré ont été ciblés (3 collèges et 1 lycée) : Collège les Korrigans Carnac, Collège Beg Er Vil Quiberon, Collège Gilles Gahinet Arradon, Lycée Charles de Gaulle Vannes. Pendant la réunion du groupe de travail en juillet, il y avait une discussion sur le choix des établissements. Ils ont été choisis pour deux raisons. La première raison est qu'ils font déjà des projets EAC sur les mégalithes et la deuxième raison est que ces établissements scolaires ont envie de faire des projets EAC ; notamment au lycée Charles de Gaulle à Vannes où les deux membres du groupe sont enseignantes, Aline Blouc'h et Rozenn le Rohellec.

MISE EN PLACE GROUPE DU TRAVAIL

En assistant à la réunion, on peut ressentir une volonté du groupe de rendre accessible les ressources sur les sites mégalithiques au plus grand nombre d'enseignants et d'élèves. Dans un entretien avec Hélène Lecouvey-Guerin le 4 décembre 2023, elle nous a offert plus de précisions par rapport à la mise en place de groupes de travail et au développement des projets EAC pour le 2nd degré.

Au cours de son parcours professionnel, Hélène Lecouvey-Guerin a été professeure d'histoire géographie pendant plus de 30 ans, puis formatrice à INSPE pendant 15 ans. Elle a aussi travaillé dans la culture au musée à Granville. Désormais, elle est professeure d'histoire-géographie et conseillère dans le domaine du patrimoine et mémoire à la DRAEAC.

La démarche de groupe de travail passe par les étapes pour la mise en place des projets EAC territoriaux autour de l'inscription des mégalithes de l'UNESCO.

Chaque membre du groupe est responsable de connaître les dispositifs. Certaines tâches ont été réparties pour que chacun puisse travailler de son côté. Hélène Lecouvey-Guerin précise que le groupe aimerait de petite taille pour une bonne collaboration. Les réunions n'ont pas une fréquence particulière. Le travail qui a déjà été exécuté par le groupe :

- ◆ Un recensement des ressources et dispositifs
- ◆ Une bibliographie
- ◆ Une réflexion d'hébergement des ressources
- ◆ Une réflexion de la mise en place de la communication
- ◆ Une pratique EAC auprès des élèves



COUP D'OEIL

TÉMOIGNAGES D'ARTISTES

86

Allant en triptyque avec l'acquisition de connaissances d'une part, et la rencontre d'œuvres et de professionnels de la culture d'autre part, la pratique artistique ou culturelle est l'invariable d'un projet d'éducation artistique et culturelle porté par l'association Paysage des mégalithes.

Ici, on fait place centrale à 3 artistes qui sont intervenus en 2022 et 2023 au sein d'écoles pour mener les enfants et les jeunes vers leur pratique artistique. Ils s'appellent Liz Herrera, Claire Bajen-Castells et Jean-Marie Flageul. Entretiens.

LIZ HERRERA

Ecole Saint Joseph, l'Île aux Moines, 2023. Visite de l'enceinte de Kernogan, création d'œuvres originales : dessins, peintures, modelages, gravures.



« C'est très important dans l'EAC lié aux Mégalithes de faire découvrir aux enfants le côté artistique. On essaye de leur faire saisir l'importance de la création d'œuvres, même à la préhistoire ». « Cette pratique de création leur permet de mieux comprendre cet héritage et le mode de vie des Hommes du néolithique, cela suscite de l'étonnement chez eux.

J'apprends aux enfants à broyer du charbon et je leur fais découvrir qu'on peut faire des couleurs en utilisant uniquement ce qu'on a autour de nous. On broie des pigments, on travaille avec des écrins de chevaux... On crée des pinceaux avec des plumes, on fait de la gravure avec des morceaux d'ardoise, avec des coquilles, avec des bâtons en bois. Ce ne sont que des éléments présents autour de nous.

Je retiens le regard des enfants quand je leur montre comment créer de la peinture : quand je mélange un liant avec de l'eau, quand un pigment en poudre se transforme en peinture... c'est magique pour eux.

La préhistoire et le néolithique, c'est là l'origine de l'art . Un tel monument mégalithique est extrêmement riche, c'est une chance en France d'avoir cela, un trésor énorme. Personnellement, j'apprécie travailler avec les enfants de toutes tranches d'âge, chacun peut participer. C'est important dès tout petit de commencer à leur parler de préhistoire et des sites qui existent, car plus tard c'est eux qui devront les protéger (...) A la Maison de la petite enfance j'interviens pour l'éveil artistique ; c'est important pour les tout-petits de découvrir les matières et tout ce qui est autour d'eux pour qu'ils se sentent à l'aise avec leur entourage et la nature. ”

87

CLAIRE BAJEN-CASTELLS

Ecole St Pierre de Baden, mars 2023. Visite du dolmen de Toulvern – La Grotte, création d'un livre de conte géant illustré avec l'illustratrice et le dessinateur SillouSoune.



L'idée de ces ateliers d'écriture de contes avec le thème des mégalithes, c'est de libérer l'imaginaire des enfants. Il s'agit de leur faire entrevoir que l'écriture n'est pas quelque chose de contraignant à tous les étages. Avec l'écriture on peut s'amuser et il n'y a pas de limites.

Là où moi je propose aux enfants de développer leur imaginaire, SillouSoune dessine magnifiquement bien. Pour eux c'est un moment de bonheur de voir un vrai dessinateur leur faire des dessins pour eux, à la commande, et de voir la fluidité. (...) Les enfants ont les yeux écarquillés dans ces moments incroyables, presque extatiques...

Quand les enfants ont pris conscience de ce que les mégalithes représentaient et que c'était un morceau d'éternité qui avait un sens et une histoire, ils avaient un regard beaucoup plus respectueux. Quelque chose de presque sacré est né pour eux, il fallait, d'un coup, les protéger.

Le conte se prête vraiment à la thématique des mégalithes et à leur magie. Dans mes ateliers et dans nos contes composant le Livre Géant, on a relaté le côté imaginaire, puis ce qu'ils ont vécu lors de la visite du site mégalithique, et enfin le côté protection de ce patrimoine avec ce qu'ils pourraient faire pour les protéger. ”





“

”

OUTILS DE MÉDIATION

LE SAC'H NÉO

UN OUTIL DE MÉDIATION

Le Sac'h Néo représente une initiative récompensée lors de l'appel à projets régional «Mégalithes de Bretagne». Cet outil de médiation grand public vise à permettre une découverte autonome des sites mégalithiques bretons. Il comprend 3 kg de contenu pédagogique et interactif, comprenant des informations sur les architectures mégalithiques, la vie quotidienne au Néolithique, et la pratique de l'archéologie. Équipé de jeux, d'une tablette numérique et d'un «Néo-trousseau» contenant des fac-similés de vestiges, le Sac'h Néo offre une expérience immersive. Chaque site visitable est accompagné d'une fiche d'identité, de quiz, et d'autres éléments informatifs.

La conception et la réalisation du Sac'h Néo résultent d'un effort collectif impliquant les membres du Réseau des Sites préhistoriques de Bretagne (RSPB) et la Fédé, une organisation associée à l'Économie Sociale et Solidaire en Pays de Redon. Ce projet a été concrétisé au sein des ateliers de Lever Le Rideau, spécialisés dans l'artisanat culturel et événementiel, à travers un chantier d'insertion. Cette démarche a intelligemment combiné les principes de circuits courts, la création d'emplois non délocalisables, le développement personnel et l'engagement citoyen, au service de la découverte et de la préservation du patrimoine.



VAL DE VILAINE



©Eryne Lecutier

89

Aperçu technique du cahier des charges :

- ◆ Pouvoir être emporté en balade sur les sites mégalithiques en extérieur,
- ◆ Être pratique, confortable et étanche, et pas trop lourd
- ◆ Choisir des matériaux adaptés pour un rendu plus naturel
- ◆ Pouvoir ranger individuellement chacun des composants du sac dans l'ordre de leur utilisation : à chaque jeu sa pochette, un contenant pour la tablette et sa coque, la fiche de site, le mode d'emploi et le Néo trousseau fourni par le CPIE Val de Vilaine, soit 10 rangements intérieurs.

Le croquis du sac a tout de suite fait l'unanimité et la fabrication a pu commencer. Un tissu extérieur déperlant imitant le lin, une doublure coton, des sangles en chanvre, des boutons bois et un cordon en ficelle ont été choisis pour des contenants à la finition à la fois pratique et soignée.

PROJET

EN PARTENARIAT

90

Le 29 novembre, un entretien téléphonique a été fait avec Jacques Madec, l'adjoint au patrimoine à Locmariaquer et vice-président de l'association Paysages de Mégalithes. Nous avons échangé au sujet de l'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la candidature UNESCO et le développement des projets EAC sur le territoire. Il est très engagé dans le projet parce qu'il était présent depuis 2011 le démarrage du projet candidature UNESCO et il est aussi natif de Locmariaquer.

LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE

La commune a démarré le travail en EAC assez tard. Au départ, c'était par le Centre des monuments nationaux (CMN) qu'on a fait la médiation sur les mégalithes. Par les expositions annuelles aux CMN, le public participe à la sensibilisation de leur patrimoine de proximité. Pour Jacques Madec, l'EAC est une manière de réaliser le passé avec les pratiques artistiques et manuelles pour apprendre l'histoire.

Le partenariat de Locmariaquer pour l'EAC est compris de : le Centre des monuments nationaux, l'association Paysages de Mégalithes, l'Éducation nationale, la médiathèque, et les archéologues au site néolithique de fouilles.

LA POLITIQUE EAC DE LA COMMUNE

Dans l'entretien, l'adjoint a constaté que les projets EAC sont acceptés par les différentes communes. En effet, les acteurs dans l'éducation nationale dynamisent les actions auprès des écoles primaires, collèges et lycées, dont sur le niveau institutionnel les acteurs sont convaincus. De plus en plus de projets EAC sont en cours de réalisation.

La commune reconnaît que les enseignants pourraient accepter ou refuser d'intégrer les projets de l'EAC dans leur programme scolaire. La commune soutient la mise en place de ces projets et accompagne les enseignants dans leur démarche. Un exemple d'action au niveau de la commune est par exemple la médiathèque de Locmariaquer qui met à disposition les expositions, les livres

et les rencontres avec les artistes sur les mégalithes.

Particulièrement, la volonté de la commune est de sensibiliser et d'informer les habitants par des réunions publiques. L'impact de ces réunions publiques se manifeste par 2 types de réponses : soit les habitants soutiennent le projet et ils sont enthousiastes, soit ils sont réservés parce qu'ils ont du mal à être convaincus. Certains sont concernés par l'effet de tourisme¹, un sujet d'inquiétude pour certains habitants. Selon Jacques Madec, ils ont une « double perception » par rapport à la candidature UNESCO.

91

UNE VOLONTÉ D'ÉLARGIR LE PUBLIC

Finalement, le souhait de la commune est de « toucher toutes les tranches d'âges » au travers d'expositions et d'animations sur les monuments. L'été dernier, la commune a mis en place une proposition d'un circuit à pied et à vélo pour guider la visite des sites. C'était un moyen de donner quelques indications aux monuments et de gérer l'afflux de visiteurs.

Finalement, les habitants voient la richesse de ces monuments par les projets EAC visés pour les enfants. Après une année d'EAC avec les artistes, les enfants sont satisfaits, contents, enthousiastes de découvrir un monde qu'ils ne connaissaient pas. Par conséquent, ils aimeraient partager avec leur famille comme « les petits ambassadeurs extraordinaires. »¹



©Ouest-France, Locmariaquer. Une soirée pour échanger sur le projet d'inscription des mégalithes à l'Unesco, Publié le 11 mai 2022, Consulté 8 décembre 2023,

1 Transcription de l'entretien avec Jacques Madec, le 29 novembre 2023; 00 :21 :13 - 00 :21 :21.





PISTES DE RÉFLEXIONS

PARCOURS DE RÉFLEXION

94

1

PUBLICS MARGINALISÉS

- ◇ Nous proposons de mettre en place des actions auprès des publics marginalisés pour leur faire découvrir les sites mégalithiques. Un partenariat pourra être pensé entre des structures accueillant du public (prisons, hôpitaux, EHPAD,...), pour qu'un.e médiateur.trice culturel.le puisse se rendre sur site et fasse des ateliers d'éducation artistique et culturelle autour du néolithique.

2

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT - FESTIVAL

- ◇ Le développant de la branche "événementielle" aura pour vocation de faire davantage connaître ce site mégalithique exceptionnel. Pour cela, nous avons envisagé que l'évènement pourrait avoir lieu sur les alignements de Carnac.
- ◇ La première option serait de développer un partenariat avec un festival local, pour ainsi pouvoir intégrer une scène musicale à Carnac. La seconde option serait de créer un festival de toutes pièces : comme par exemple La "Nuits des mégalithes".

3

EXPLORATION DES SYMBOLIQUES DES MÉGALITHES VIA LA MULTIPLICATION DE PRATIQUES EN EAC MÉGALITHES.

- ◇ Exploiter les pratiques artistiques comme le théâtre ou autre chose de duplicable : varier les approches (pas seulement de l'art plastiques/arts visuels)
- ◇ Aspect féérique : Contes & légendes
- ◇ Reconstitutions historiques d'époque/récits théâtre > Steffany Matias. La reconstitution historique : une médiation pour parler de l'histoire. Sciences de l'Homme et Société. 2020. ffdumas-03114560f
- ◇ Visite entre comptines et chansons pour les crèches
- ◇ Personne ressource : Liz Herrera (à mis en avant son intérêt pour ce type de projet lors de l'entretien

4

PASS CULTURE ET PARTIE INDIVIDUELLE

- ◇ Nous pouvons faire la recommandation à l'association Paysages de Mégalithes de créer un nouvel onglet sur leur site internet, intitulé : "utilise ton Pass culture !". Cet onglet devra attirer l'attention pour inviter les publics à l'utiliser. L'association fera ainsi la promotion de ce dispositif sur son site Internet.
- ◇ Dans cet onglet, nous pourrions retrouver une mise en lumière des ateliers pendant les week-ends, les mercredi et pendant les vacances scolaires. Ces ateliers pourront être financés soit par la part collective, auprès des établissements scolaires, soit avec la part individuelle donc auprès des parents/jeunes.

EVÈNEMENTIEL

- ◇ Nous souhaitons développer la dimension “événementielle” des alignements de Carnac. Pour cela, nous proposons le développement de moments forts comme :
- ◇ Les journées européennes de l’archéologie : du 14 au 16 juin 2024.
- ◇ Spectacle Sons et Lumières autour des personnages gaulois que sont Astérix et Obélix. Lors de cet événement, nous pourrions retrouver à la fois des déclamations de vers d’artistes ayant écrit sur les alignements, pour les adultes. Pour faire comprendre de manière ludique l’Histoire des lieux aux enfants, il a été pensé une mise en scène des personnes gaulois pour un spectacle immersif et explicatif.

ACCESSIBILITÉ DES OUTILS NUMÉRIQUES

- ◇ Cet outil numérique qui pourrait être téléchargé ou accessible en ligne pour enrichir l’expérience de la classe. L’outil pourrait préparer la classe pour la visite pour aider à mieux connaître le contexte. Pendant la visite, les participants pourraient avoir un point de référence et un accès aux informations supplémentaires. Et après la visite, l’outil pourrait être un moyen de creuser encore davantage la connaissance des monuments, en plus les participants pourraient être les ambassadeurs en communiquant aux proches les découverts au patrimoine à proximité.
- ◇ Contenu : les audioguides, vidéos, photos des sites, les actualités sur les sites (ressources médiatiques)

MÉDIATION SCIENTIFIQUE

- ◇ Une des thématiques de médiation qui se prête très bien au lieu est la médiation scientifique. La médiation scientifique s’adressera à un groupe d’adultes pour un atelier d’étude des sols. Cet atelier sera piloté par un archéologue et un géologue.
- ◇ Le but de l’atelier sera de comprendre l’intérêt de ces menhirs, les techniques de taille de menhirs utilisées, les différences entre les types de roches existantes sur le site. Une partie ludique de l’atelier serait par exemple la mesure des menhirs

PROJET EAC

- ◇ Nous souhaitons proposer un projet d’éducation artistique et culturelle, en partenariat avec le centre de découverte du son à Cavan. Le projet d’EAC sera mené avec un établissement scolaire où il sera attendu de capter du son pour faire de la musique expérimentale pour aboutir à une balade audio.
- ◇ Cette balade audio sera produite également avec des musiciens bretons et permettra à toutes personnes se rendant sur des sites mégalithiques des environs, de découvrir autrement les lieux, en musique. L’usage de la musique a ainsi vocation de mieux comprendre la réalité historique. Cette balade audio sera un outil à écouter en différé, disponible et accessible à tous, suite au projet d’éducation artistique et culturel.

AGRANDIR L'ÉQUIPE DE MÉDIATION

- ◇ Pour porter un nombre croissant de projets en tous genres, il est nécessaire d'avoir une équipe agrandie en charge de la médiation. Ce qui facilitera considérablement à la fois la conception de projets et d'actions auprès de publics plus diversifiés.

PARTENARIAT À DÉVELOPPER AVEC UNE ÉCOLE D'ART ET/OU DE DESIGN

- ◇ Nous avons pensé que solliciter une école d'art et/ou de design pour développer un partenariat pour la production de projets de modélisation, d'aménagements et/ou de décor d'espaces.
- ◇ Projets d'éducation artistique
- ◇ Transmission de la pratique artistique à travers les époques (néolithiques->contemporain)
- ◇ Le patrimoine du néolithique et la création des hommes préhistoriques comme témoin de la créativité humaine... processus toujours présent dans nos sociétés. EAC

AMÉLIORATION DE LA SIGNALÉTIQUE DU SITE

- ◇ Pour améliorer la signalétique sur site, nous avons pensé qu'il serait très important de mettre en place des panneaux pour indiquer clairement la localisation des différents alignements. Les panneaux devront être apposés avant l'entrée sur site et devront être accessibles à tous (tous types de handicaps et déficiences).

METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES D'ÉVALUATION

- ◇ Pour mesurer l'impact des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) et recueillir des retours d'expérience, nous avons pensé mettre en place des mécanismes d'évaluations réguliers. Pour cela, nous nous orienterons vers des questionnaires ainsi que des restitutions.
- ◇ Mise en place d'un formulaire à remplir
- ◇ Plan de gestion du bien
- ◇ Fiche action n°2.a : Favoriser l'appropriation des plus jeunes par des actions d'Education Artistique et Culturelle (EAC)
- ◇ Point #5 : Construire et trouver des indicateurs communs pour évaluer la qualité des actions menées afin de ne pas avoir une évaluation que quantitative



PRÉCONISATIONS BUDGÉTÉES

FEUILLE DE ROUTE POUR UNE MISE EN PLACE D'ICI 5 ANS

FINANCEMENTS : FICHE ACTION UNESCO

1/ OUTIL DE MÉDIATION INDIRECTE EN EAC

Bien qu'il existe des outils et dispositifs de médiation sur les sites mégalithiques à destination du public, il paraît pertinent de développer des outils de médiation dite "indirecte" (mobilisables sans médiateur culturel de l'association Paysages de Mégalithes), afin d'être accessibles à toutes et tous en dehors des sites.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir la découverte artistique et culturelle des mégalithes chez les apprenants.

SOUS OBJECTIFS

1. Promouvoir et rendre accessible la découverte artistique et culturelle des mégalithes.
 2. Permettre aux enseignants, médiateurs culturel ou animateurs socio-culturels de reproduire les actions expérimentales de sensibilisation au patrimoine de proximité et à sa préservation.
 3. Mobiliser les équipes éducatives et sociales sur le thème des mégalithes.
 4. Faciliter l'intégration de contenus éducatifs dans les programmes scolaires.
 5. Encourager la créativité et l'expression artistique des apprenants.
- Contribuer au rayonnement de l'association et de son patrimoine.

CONCEPT

Avec cette mallette, les participants explorent et enrichissent leur vocabulaire tout en se familiarisant avec le monde mégalithique et ses représentations.

ADAPTATION

La mallette sera adaptée à un contexte scolaire, périscolaire, social, associatif ou médical, médico-social.

FACILITÉ DE MISE EN ŒUVRE :

Afin de faciliter la prise en main de la mallette, des tutoriels vidéo présentant l'ensemble des activités de chaque atelier seront disponibles via un lien d'accès. Cette ressource permettra également d'aller plus loin en proposant d'autres activités.

99

CONTENU : (SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ADAPTÉS À DIFFÉRENTS NIVEAUX SCOLAIRES.)

Des objets favorisant la manipulation et la modélisation

Un livret enseignant

Un livret élève

Des fiches de manipulation

Un plateau de jeu et ses cartes

Un quiz

Des maquettes manipulables

Matériels artistiques

Lien/QR code pour donner l'accès aux ressources numérique.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT :

- ◇ Sessions de formation interactive.
- ◇ Utilisation des mallettes et des ressources numériques.
- ◇ Partage de bonnes pratiques.
- ◇ Et échange de retour d'expérience.

Budget prévisionnel : 2000 €

Détails dans le dossier annexes préconisations

2/ 2ND DEGRÉ : PÔLE DE RESSOURCES

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Nous constatons que le groupe de travail aimerait mettre en place un pôle de ressources destiné aux enseignants et encadrants en 2nd degré. D'après Hélène Lecouvey-Guerin, elle est responsable de la réflexion de l'hébergement et de la communication de cette ressource. Cela permettra les enseignants d'être informés sur les projets EAC existants pour s'inspirer sur leurs propres projets et a mise en place.

CONTENU :

Cette ressource serait accessible à la manière numérique sur un plateforme existant soit avec l'EN soit avec le site PDM. La plateforme serait disponible pour qu'un grand nombre de personnes y aient accès. La mise en place serait par les membres du groupe de travail. Ils ont déjà recensé un nombre important de projets EAC et de dispositifs qui serviront pour la création et inspiration des nouveaux projets.

Plan de gestion du bien ¹:

- Fiche action n°2.a : Favoriser l'appropriation des plus jeunes par des actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

- Fiche action n°2.g : Créer un panel de supports pédagogiques et de médiation à destination de différents publics

ORGANISATION/MISE EN ŒUVRE :

4 heures par mois par les membres du groupe de travail

◇ Recensement des ressources

◇ Mise en place sur l'hébergement existant (en ligne)

1 Ce rapporter au plan de gestion (annexe n*)

6 heures par mois par la médiatrice ou le médiateur de Paysages de mégalithes

101

- ◇ Communication du pôle de ressources
- ◇ Mise à jour des ressources
- ◇ Suivi des projets

Budget prévisionnel : 2000 €

Détails dans le dossier annexes préconisations

3/ DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'EAC AUTOUR DES SYMBOLIQUES DES MÉGALITHES.

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Les mégalithes en tant que témoins d'une civilisation passionnante et disparue gagnent à être envisagés de manière holistique dans le cadre de l'élaboration de projets d'EAC. On propose dans les années à venir (n+5) de développer des projets qui se basent sur les dimensions symboliques, féériques, légendaires, mythiques et mystérieuses autour des mégalithes.

Les artistes intéressés par ces thématiques peuvent apporter aux enfants et aux jeunes un œil plus sensible quant à ces témoins mégalithiques en abordant la culture de cette civilisation disparue. Entre Histoire et interrogations, toute place sera laissée à l'interprétation et à l'imagination des enfants et des jeunes quant au néolithique... favorisées par la rencontre avec l'artiste, avec son discours, et par la pratique artistique.

Par ailleurs à n+10, les projets pourraient être référencés sur Adage et des commissions de sélection des candidatures organisées, afin de tendre vers une équité territoriale pour la participation aux projets d'EAC portés par l'association. La commission pourrait être co-pilotée avec le Centre des monuments nationaux et Monsieur Jean-Michel Bonvalet. On propose ici deux premiers jalons, deux projets d'EAC qui pourraient être le début de cette approche sensible complémentaire.

ATELIERS SENSORIELS D'ÉVEIL ARTISTIQUE, CULTUREL ET PATRIMONIAL À DESTINATION DE LA PETITE ENFANCE.

Le rapport retentissant du Ministère de la Santé et de la Prévention intitulé Les 1000 premiers jours, là où tout commence en date de septembre 2020 a souligné le rôle des actions d'éveil artistique et culturel comme « répond[ant] aux besoins développementaux des tout-petits » (p. 28).

CONTENU :

Le parcours proposé ici s'adresse aux jeunes enfants et peut se déployer dans toute structure à visée d'accueil et d'éducation de la petite enfance. Il pourra se déployer dans tout type de crèche : crèche, jardin d'enfants, structures multi-accueil. Une proposition adaptée pourra aussi être faite aux structures accompagnant médicalement les jeunes enfants, sur construction commune du projet.

103

OBJECTIFS :

- ◇ Permettre aux jeunes enfants de découvrir des matières et éléments naturels, des formes et couleurs à travers l'univers mégalithique qui pourra être conté, mis en musique, en lumières...
- ◇ Permettre un temps d'éveil conjuguant exploration et observation, favorisant le développement du jeune enfant.
- ◇ Proposer une sortie nature adaptée au rythme et aux besoins des tout-petits (section la plus avancée en âge de la crèche).

MISE EN ŒUVRE :

Âge du public : 6 mois – 3 ans

Encadrement : L'atelier est mené par l'artiste en duo avec un encadrant, personnel de la crèche. Le taux d'encadrement exigé par la loi est un encadrant pour 5 enfants qui ne marchent pas ; un encadrant pour 8 enfants qui marchent.

Durée : par groupe d'enfants, l'atelier dure 40 minutes maximum.

Pour une crèche de 50 enfants, il faudra selon l'estimation faisable à ce jour, 7 ou 8 temps d'atelier (8 x 40 minutes) pour que chaque enfant puisse bénéficier d'un temps

optimal et légalement bien encadré. Les ateliers peuvent se mener sur le temps du matin ; avec roulements de groupes ; nécessitant 4 ou 5 jours pour la réalisation de tous les ateliers.

Phases de montage du projet :

- Rapprochement de l'association Paysages de Mégalithes porteuse du projet auprès d'un ou d'une artiste intervenant en éveil artistique et culturel (recommandation : Liz Herrera qui réalise de nombreux ateliers à la Maison de la petite enfance à Carnac).
- Rapprochement d'une crèche en fonction de la visée territoriale souhaitée, de la motivation de la direction de la crèche ainsi que de l'équipe d'animation.
- Réglages du calendrier du projet: calendrier des séances à la crèche, sortie envisageable sur site mégalithique pour les enfants les plus âgés de la crèche.

Budget prévisionnel : 1150€ HT

Détails dans le dossier annexes préconisations



PROJET D'EAC CONTES ET LÉGENDES MÉGALITHIQUES – CYCLE 1, CYCLE 2.

Projet pour 2 classes (de niveaux différents), temps scolaire. Envisageable entre 2 écoles d'une même commune.

OBJECTIFS :

- ◇ Visiter un monument mégalithique
- ◇ Se réappropriier la pratique orale de conter des histoires locales, susciter des échanges intergénérationnels entre enfants et parents, enfants et grands-parents,
- ◇ Par un projet d'EAC, permettre la rencontre de 2 classes d'âges différentes, la création d'un projet collectif autour d'un patrimoine de proximité qui devient vécu en collectif,
- ◇ Permettre l'interprétation des monuments mégalithiques par une approche sensible et participative, favorisant l'imaginaire et l'appropriation de l'histoire locale et morbihannaise.
- ◇ Développer les compétences psychosociales de l'enfant, encourager la confiance en soi.

CONTENU ET MISE EN ŒUVRE :

Visite d'un monument mégalithique (site à définir) ; 12H de pratique artistique et culturelle par classe, avec un conteur. Si possible, le conteur aura une pratique de la musique également (instrument), ou du chant. Il ne s'agit pas d'une pratique d'écriture d'un conte mais bien de conte oral comme pratique populaire.

Pour garder trace du projet, il est envisagé d'enregistrer ce qui aura été créé par les enfants ; d'éditer des CD afin que chaque enfant garde un souvenir de cette expérience de son parcours d'éducation artistique et culturelle.



Quand le conte s'attache à affirmer son caractère purement imaginaire, la légende entretient un lien étroit avec un territoire, un paysage où des traces encore visibles sont appelées à témoigner.¹

105



Et pourquoi pas une résidence d'artiste plasticien.ne dans un collège pour permettre aux collégiens de développer au quotidien cet autre regard sur les mégalithes ?

Le processus de création en art contemporain, les échanges collégiens-artiste permettront aussi d'intégrer l'art dans le quotidien des collégien.ne.s, permettant « le développement de la sensibilité, de la créativité, de l'esprit critique » (article 4 de la Charte de l'EAC), d'ainsi « mieux appréhender le monde contemporain » (article 6 de la Charte)... monde contemporain étant indissociable de l'Histoire du temps long dont les mégalithes sont le témoin.

Une restitution collective est envisagée : écoute collective de la création conte/ musicale... avec possibilité de doubler d'une performance dans le réel... sans objectif de performance très formelle pour autant. La restitution n'est pas envisagée comme un but, c'est bien le processus de création qui est le cœur du projet.

Les contours du projet restent à définir avec l'artiste conteur selon sa pratique, ses expériences d'ateliers d'EAC.

Budget prévisionnel : 2395€

Détails dans le dossier annexes préconisations

FINANCEMENT DES PROJETS.

Cette double préconisation dont le budget global s'élève à 3 545€ HT pour l'association trouve sa source de financement dans le budget alloué à la fiche action 2.aa) pour l'EAC se détaillant comme suit:

Budget sur la période 2024-2027, pour cette action et pour cet enjeu 273 450 €

Budget annuel, pour cette action et pour cet enjeu 20 613 €

Budget des collectivités territoriales et EPCC partenaires 2 155 €



4/ DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'EAC

OBJECTIF PRINCIPAL :

Nous aimerons mettre en place une aire maritime éducative sur les sites moins visibles afin de sensibiliser les élèves aux objectifs de développement durable pour à terme mettre en place une aire patrimoniale éducative.

Pour les projets d'aire éducative, il existe d'aide sous la forme d'une subvention de l'Office français de la biodiversité chaque année pour la labélisation. Un établissement scolaire pourrait demander d'aide en présentant leur projet. Pour cela, il faut bien préparer en amont la mise en place du projet.

CONTENU :

- ◇ Sensibiliser tous les élèves de l'école, les parents ainsi que les usagers.
- ◇ Découvrir le lieu où ils habitent et favoriser la place de la nature dans leur environnement .
- ◇ Connaitre les acteurs locaux du développement durable.
- ◇ Éveiller les élèves à la citoyenneté, avoir conscience de ses responsabilités dans la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

ORGANISATION ET MISE EN OEUVRE :

- ◇ Identifier une structure (« Le référent ») qui peut accompagner le projet : structure de la sphère de l'éducation à l'environnement, gestionnaire d'espaces naturels, collectivités, etc.

- ◇ Gestion activité : conseil des élèves avec accompagnement
- ◇ Se rapprocher de la commune pour l'informer du projet et la questionner sur des sites d'accueil potentiels de l'aire éducative (le choix final revient aux élèves)
- ◇ État des lieux de site
- ◇ Évaluer le coût du projet avec le référent afin de lancer des demandes de financement
- ◇ Démarche de labélisation avec les partenaires de l'école (ville, structures, associations) ; faire candidature aux projets des appels pour trouver les financements

109

BUDGÉTISATION

- ◇ Coûts salariaux : la structure du référent(s) environnement
- ◇ Coûts salariaux : les interventions et animations par le médiateur
- ◇ Coûts salariaux : artiste intervenant
- ◇ Matériels d'exploration (à décider avec les élèves)
- ◇ Frais de déplacement
- ◇ Budget prévisionnel environ 4 700€



un exemple d'un flyer AME

5/ CONSTRUIRE UN ESPACE D'ACTIVITÉS

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- ◇ Avoir un lieu d'accueil pour recevoir les enfants lors de projets EAC
- ◇ Faire des actions en parallèle avec des structures culturelles
- ◇ Élargir l'accessibilité de projets EAC au plus grand public

CONTENU

Pour garantir une bonne faisabilité des projets et actions proposés tels que “les mercredis des enfants” par exemple, un espace dédié doit être construit. Nous pensons nous orienter vers un abri de jardin de 30 m2 pour devenir un lieu d'expérimentation artistique. Pour cela, nous pourrions une aide financière à la municipalité.

ORGANISATION/MISE EN ŒUVRE

- ◇ Demander de l'aide à la municipalité
- ◇ Choisir un endroit pour construire (demande à la mairie)
- ◇ Prévoir le raccordement aux réseaux
- ◇ Construction et mise en place 2 personnes pendant 2 jours

Budget prévisionnel : 5155 €

Détails dans le dossier annexes préconisations



PRÉCONISATIONS BUDGÉTÉES

FEUILLE DE ROUTE POUR UNE MISE EN PLACE D'ICI 10 ANS

6/ DUPLICABILITÉ RÉGIONALE D'UN DISPOSITIF D'EAC QUALITATIF POUR LES LYCÉENS (CLASSES DE 2NDE)

112

S'adresse à l'intégralité des classes de 2NDE : Etablissements publics et privés.

OBJECTIFS :

- ◇ Sur un format d'une journée, proposer un programme EAC Mégalithes duplicable à l'ensemble des lycées de la région Bretagne.
- ◇ Formaliser un programme mêlant les 3 piliers de l'EAC : visite et rencontres sur site mégalithique, atelier de pratique et apport de connaissances.
- ◇ Optimiser la formule duplicable régionalement tout en veillant à la qualité du dispositif proposé.
- ◇ Etablir une stratégie : proposer la journée à toutes les classes de 2nde de la Région, chaque année, afin de ne manquer aucun élève de la région (sauf % à la marge) et d'obtenir à terme, une région 100% EAC Mégalithes grâce à l'action EAC de PDM.
- ◇ Proposer cette journée EAC Mégalithes à un niveau scolaire et à un âge adapté de l'élève (capacité de concentration, maturité) pour garantir une rencontre optimale avec le patrimoine mégalithique, ses enjeux, permettant interprétation personnelle & atelier de pratique dans une formule concentrée sur une unique journée

CONTENU :

Programme d'EAC concentré sur une journée – selon la formule :

Matin : Arrivée sur l'un des sites mégalithiques du Sud Morbihan de la classe de 2nde

- ◇ 1H30 : Visite du site mégalithique avec médiation patrimoniale (& UNESCO) – proposée par un.e médiateur.ice de l'association PDM.

113

Pause Déjeuner (pique-nique apporté par chaque élève)

- ◇ 2H00 : Atelier de pratique artistique ou culturelle de 2H, pour un groupe classe complet, organisé en demi-groupes, permettant un encadrement en binôme (médiateur.ice PDM & professeur accompagnateur) laissant à l'artiste intervenant toute disponibilité pour accompagner les lycéens dans la séance de pratique.
- ◇ 30 MIN : Retours d'expériences de la journée en groupe-classe, remise du livret de médiation personnalisé : A fournir aux lycéens à la fin de la journée : Un livret SOUVENIR PDM (contenu retraçant le néolithique/l'histoire des mégalithes & l'atelier de pratique) x ajout photo de la classe dans encart prévu à cet effet. Le caractère personnalisé de cet objet est plus enclin à favoriser la conservation de l'objet par l'élève, qui pourra y revenir dans les années suivantes (souvenir de cette étape de son parcours d'EAC, replongée dans ce patrimoine de proximité, stratégie de transmission à l'entourage).
- ◇ Fin d'après-midi : départ vers le lycée.
- ◇

- ◇ Détail de l'atelier de pratique de 2H proposé. 3 options.
- ◇ Option 1 budgétée (voir tableau budget) : Atelier de pratique photographie – 1 artiste photographe professionnel.
- ◇ Option 2 : Atelier plastique de gravure sur pierre – artiste graveur ou plasticien.
Ex : mobiliser le collectif Vannais La Maison, Liz Herrera.
- ◇ Contenu, au choix : gravures dans des plaques d'argile, de la gravure sur enduit, gravures et peintures d'un modèle réduit de menhir en béton cellulaire..
- ◇ Option 3 : Atelier de déplacement/montage de mégalithe – 1 médiateur.ice scientifique/préhistoire.
- ◇ Technique de transport terrestre des mégalithes – roulage à l'aide de rondins/troncs et de cordes.
- ◇ Manipulation de mégalithe et élévation grâce à une technique coins/perches/cordages.

Un pont peut être fait avec notre Préconisation 1 – Outil de Médiation indirect en aval de la sortie afin de continuer la médiation patrimoniale en classe, revenir en classe sur ce qui a été vécu.

JOURNÉE PAYANTE :

Le tarif attractif proposé aux lycées pour leurs lycéens de 2Nde est de 2,50€ pour la journée.

Financement vivement recommandé de la journée par le lycée via la part collective du pass culture.

Pour rappel, le montant disponible du pass culture part collective est, par élève, pour l'année de 2nde : 30 € par élève.

Nombre d'élèves bénéficiaires par an et Ressources Humaines PDM nécessaires :

Dans l'Académie de Rennes, le nombre d'élèves de 2nde public et privé confondus, en moyenne et par an, est de : 27 577 élèves. L'Académie compte donc chaque année en moyenne 920 classes de 2nde.

Sur 36 semaines de période scolaire ; 4 jours/ semaine les lundi, mardi, jeudi et vendredi (soit 144 jours par an), 6 ou 7 classes de 2ndes par jour doivent se rendre dans le Sud Morbihan afin de bénéficier de la formule Journée EAC Mégalithes.

La mise en place réelle de cette préconisation engagera des besoins en Ressources Humaines qui peuvent être définis grâce aux besoins en Heures pour chaque poste, indiqués dans le tableau de budget.

Il en va de même pour le « recrutement » des photographes/artistes/médiateur scientifique du patrimoine (selon l'option d'atelier choisie n°1, n°2 ou n°3)... qui devront être 6 ou 7 par journée afin que chaque classe puisse bénéficier d'une expérience de pratique optimale.

BUDGET

69 166€ HT pour 1 an. A dupliquer n années... afin, à terme, d'arriver au 100% EAC Mégalithes sur l'Académie de Rennes.

FINANCEMENT DE L'ACTION.

Cette préconisation dont le budget global s'élève à 69 166€ HT pour un an trouve sa source de financement à majorité dans les recettes que l'action génère : 68 942€ (via le tarif lycéen payé par le lycée – soit sur ses fonds, soit par la part collective du pass culture).

Le reste à financer par PDM s'élève à 224€ qui peuvent être mobilisés à partir des soutiens financiers dont l'association bénéficiera d'ici n+10 ans (subventions, cotisations membres, mécénat..).

7/ CLASSES TRANSPLANTÉES

OBJECTIF PRINCIPAL

Dans le but de sensibiliser un public scolaire plus large au sens géographique, les classes transplantées permettent de toucher les classes extérieures à la Bretagne (périmètre national voire peut être européen).

CONTENU :

De très nombreux centres d'accueils sont présents dans le Morbihan mais les activités proposées sont généralement orientées activités sportives maritimes. Quelques-uns proposent des activités en lien avec le patrimoine mais très peu au sujet des mégalithes. Seul le centre de l'Association des Lande à Monteneuf propose des séjours de deux jours à une semaine sur le thème de la préhistoire.

ORGANISATION :

En lien avec la préconisation N°3 « Aspects artistiques » et la préconisation N°5 « Duplicabilité du dispositif », il serait intéressant de proposer ses différentes actions aux centres d'accueil. Pour cela, Paysages de mégalithes devrait communiquer auprès de ces centres sur les différents projets et actions qu'ils pourraient proposer aux classes hébergées.

Budget prévisionnel : 1500 €

Détails dans le dossier annexes préconisations

8/ FIDÉLISATION DES JEUNES (LOCAL PUIS RÉGIONAL)

Nous souhaitons que le public jeune s'imprègne des sites mégalithiques, constitutif d'un patrimoine de proximité exceptionnel. Pour fidéliser ce public, nous préconisons de créer des projets et actions d'éducation artistique et culturelle à destination des enfants, hors temps scolaire intitulées les mercredis des enfants » qui auront lieu tous les mercredis de chaque mois. Ces actions et projets auront des thèmes qui détermineront les thématiques mises en lumière.

117

Budget prévisionnel : 1215 € /mercredi

Détails dans le dossier annexes préconisations

De plus, pendant les vacances scolaires, des résidences artistiques seront proposées où des artistes locaux interviendront.

Une programmation culturelle spécialement produite pour ce public sera établie sur l'année où des artistes et des professionnels de la culture ainsi que d'autres spécialités. Les mégalithes de Carnac & l'espace mis à disposition par PDM se transforme alors en un véritable territoire d'expérimentation et de jeu pour les enfants et les jeunes.

Budget prévisionnel : 2900€

Détails dans le dossier annexes préconisations

◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆ 1000 ◆

BUDGET DÉTAILLÉ

Préconisation 1. Outil de médiation indirecte en éducation artistique et culturelle

BUDGET HT		
OUTIL DE MEDIATION INDIRECTE - BUDGET PROPOSE POUR 1 MALETTE (A DUPLIQUER)		
<i>Les charges/frais à ne pas dupliquer pour la production de + d'1 malette sont en bleu.</i>		
CHARGES		
SALAIRES, REMUNERATIONS, DEDOMAGEMENTS.		
TEMPS DE MEDIATION PDM MOBILISE EN HEURES		
<i>Conception PDM (médiateur.ice)</i>	50H	1 050 €
Gestion du déploiement sur le territoire (envois, suivi localisation).	0,5 H	11 €
TOTAL		1 061 €
	<i>chargé 1.4</i>	<i>1414€ (CC)</i>
TEMPS DE COMMUNICATION PDM MOBILISE EN HEURES		
<i>Création de supports de communication</i>	10H	210 €
Gestion quotidienne	<i>marginale, à estimer.</i>	
Promotion en ligne sur réseau + Maintenance et actualisation des ressources en ligne	0,5H	11 €
TOTAL		220,05€ (HT)
	<i>chargé 1.4</i>	<i>294€ (CC)</i>
FRAIS TECHNIQUES ET FRAIS ANNEXES		
FRAIS TECHNIQUES		
Prestataire : Production d'1 malette, et frais de préparation associés. <i>basé sur tarifs Rassemblement monuments nationaux</i>		222 € HT
Matériel artistique (consommable - en vue de la pratique sur site)		50 €
Investissement Clé USB (pour consultation de vidéos)		15 €
Packaging global kit		5 €
FRAIS TECHNIQUES TOTAL		292 €
FRAIS ANNEXES		
Voitures PDM		<i>inconnue</i>
Frais de transport/logistique (envoi La Poste au groupe destinataire)		10 €
FRAIS ANNEXES TOTAL		10 €
FRAIS TECHNIQUES ET FRAIS ANNEXES TOTAL		302 €
TOTAL CHARGES		1 584 €

Préconisation 2. 2nd degré Pôle de ressources

120

2nd degré : Pôle de ressources			
BUDGET CHARGES INCLUSES			
Médiateur culturel	Nb. D'heures	Rémunération/ Heure	Salaires
Phase 1 - Recensement des ressources (groupe de travail)	0	0	- €
Phase 2 - Mise en place (groupe de travail)	0	0	- €
Phase 3 - Communication	24	28	672 €
Phase 4 - Mise à jour	24	28	672 €
Phase 5 - Suivi	24	28	672 €
		<i>Hors charges salariales</i>	1 512 €
TOTAL (charges incluses)			2 016 €

Préconisation 3. Nouvelles propositions de parcours d'EAC : Exploration des symboliques des mégalithes via la multiplication de pratiques artistiques et culturelles.

BUDGET HT ATELIERS SENSORIELS D'EVEIL A.C.P, A DESTINATION DE LA PETITE ENFANCE		
Budget pour 1 crèche de 50 enfants bénéficiaires		
CHARGES		
Rémunération de l'artiste et frais liés La rémunération d'un artiste pour 1h d'atelier menée est fixée à 60€/H.	9H présence (<i>installat*, atelier, manutention</i>)	9x60 = 540€
	315 min d'atelier effectif 60 min d'installation sur 4 jours / 30 min rangement matériaux 405 min de temps artiste = 6,75H . Arrondi 7 H. > monté à 9H si sortie sur site avec le groupe des plus grands.	
	forfait préparation en amont	100 €
	dédomagement km véhicule perso	100 €
	dédomagement repas	20 x 4 = 80€
	matériaux (consommable)	100 €
Charges communes de l'association affectées au projet	estimation à 10h temps d'un.e médiateur.ice. montage du projet, démarchage, coordination.	210€ (HT)
	<i>charges sociales 1.4</i>	280€ (CC)
	km voiture PDM	20 €
TOTAL CHARGES		1 150 €

121

BUDGET HT PROJET EAC CONTES ET LEGENDES MEGALITHIQUES		
Budget pour 2 classes bénéficiaires / 12H de pratique par classe		
CHARGES		
Rémunération de l'artiste et dédomagements La rémunération d'un artiste pour 1h d'atelier menée est fixée à 60€/H.	24H présence (<i>intro, pratique, restitution, manutentions</i>).	24x60 = 1 440€
	forfait préparation en amont	50 €
	dédomagement km véhicule perso	100 €
	dédomagement repas	20 x 5 = 100€
Enregistrement - production de CDs	matériaux (consommable)	50 €
	achat d'un microphone	100 €
	édition d'un disque (70 exemplaires) <i>repérage presta aktifcd.com</i>	120 €
Restitution du projet	frais de bouche	100 €
Charges communes de l'association affectées au projet	estimation à 15h temps d'un.e médiateur.ice. montage du projet, démarchage, coordination.	315€ (HT)
	<i>charges sociales 1.4</i>	420€ (CC)
	km voiture PDM	20 €
TOTAL CHARGES		2 395 €

Préconisation 4. Education au Développement Durable : conception d'une aire éducative

122

Education au Développement Durable : Conception d'une aire éducative			
BUDGET CHARGES INCLUSES			
CHARGES			
	Nb. D'heures	Rémunération	
Référent(s) environnement	25	70 €	1 750 €
Artistes Intervenants extérieurs	60	20 €	1 200 €
Visites et transport			900 €
Matériels (affiches, panneaux, etc.)			800 €
Médiateur culturel PDM (charges incluses)	60	28 €	1 680 €
	<i>hors charges</i>	21€	1 260 €
TOTAL			4 650 €

Préconisation 5. Duplicabilité d'un dispositif d'EAC qualitatif à l'ensemble de la région Bretagne (Académie de Rennes). Echéance N+10.

<p>Budget proposé sur 1 an, pour que chaque élève de 2nde de la Région Bretagne profite de la journée d'EAC.</p> <p>L'action (et le budget pour partie) sont à reconduire chaque année. Les charges/frais à ne pas reconduire annuellement sont en bleu.</p>
<p>Depuis 1974, les effectifs de 2nde sur l'académie de Rennes (couvrant la région Bretagne) sont assez stables, en effet ils ont varié maximalement entre ...</p> <p>dans le privé sous contrat : 9442 élèves en 2000, et 11 947 élèves en 2021 dans le public: 14 266 en 2009, 16 983 en 2015.</p> <p>En se basant sur les données académiques des 5 dernières années scolaires (19-20 à 23-24),</p> <p>Le nombre d'élèves de 2NDE public et privé confondus, en moyenne, par an, est de : 27 577 élèves. L'Académie compte chaque année en moyenne 920 classes de 2nde.</p>
<p>SUR 36 SEMAINES DE PERIODE SCOLAIRE 4 JOURS/SEMAINE, LES LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI 6 ou 7 classes de 2ndes par jour doivent se rendre dans le Sud Morbihan afin de bénéficier de la formule Journée EAC Mégalithes.</p>

123

BUDGET HT DISPOSITIF DUPLICABLE REGIONALEMENT		
budget pour 920 classes de 2nde bénéficiaires sur 1 année scolaire		
CHARGES		
SALAIRES, REMUNERATIONS, DEDOMAGEMENTS.		
TEMPS DE MEDIATION PDM MOBILISE EN HEURES		
TEMPS HEURES : 801 HEURES		16 821 €
	<i>chargé 1.4 :</i>	22 427 €
<i>dont</i>		
	NB HEURES	
CONCEPTION REELLE DU PROJET	130	2 730 €
GESTION DES INSCRIPTIONS	25	525 €
TEMPS DE MEDIATION DIRECTE (MATIN & PRESENCE LORS PRATIQUE)	576	12 096 €
SUIVI : REALISATION DOSSIERS DE SUIVI (ECRITS, STATISTIQUES)	70	1 470 €
TEMPS AGENT D'ENTRETIEN GESTION SALLE / RANGEMENTS		
TEMPS HEURES : 144 H (4H/SEMAINE)		1 439 €
	<i>chargé (smic 2.8) :</i>	1 869 €
TEMPS DE COMMUNICATION PDM MOBILISE EN HEURES		
TEMPS HEURES : 47 HEURES		987 €
	<i>chargé 1.4 :</i>	1 316 €
<i>dont</i>		
campagne de communication (30H)		630 €
conception du livret souvenir (chemin de fer) (17H)		357 €

INTERVENTION DES ARTISTES EN HEURES	
	30 660 €
forfait préparation des ateliers	420 €
ateliers	21 600 €
dédomagement frais kilométriques à prévoir selon cas particuliers.	inconnue
dédomagement achat matériaux (consommables) pour les ateliers	8 640 €
TOTAL SALAIRES, REMUNERATION, DEDOMAGEMENTS	49 907 €
FRAIS TECHNIQUES ET FRAIS ANNEXES	
FRAIS TECHNIQUES	
Investissement 6 microphones pour amplification visites - 29€ pièce	174 €
Investissement 70 Appareils photos numériques (utilisables par les élèves, atelier photo). - 65€ pièce	4 550 €
Investissement Achat d'une imprimante photo professionnelle. Imprimante photo A3 Canon PIXMA PRO-200	539,99 €
Consommables imprimante	
Service Auto-ink delivery par Canon	Gratuit
Pack 8 cartouches CLI-65	6000
Papier Premium Mat Canon PM-101 - 20 feuilles A4	4600
FRAIS TECHNIQUES TOTAL	15 864 €
FRAIS ANNEXES	
PRODUCTION LIVRET SOUVENIR (prestataires extérieurs)	
graphisme (auprès de l'agence LMWR) - estimation	500
édition (les presses de Cloître) - estimation réalisée à partir d'une grille tarifaire entreprise exaprint	2894,61
voitures PDM	inconnue
FRAIS ANNEXES TOTAL	3 394 €
FRAIS TECHNIQUES ET FRAIS ANNEXES TOTAL	19 258,60
TOTAL CHARGES	69 166 €
PRODUITS	
Recettes des ateliers	
Tarif / lycéen <i>encourager le financement par la part collective du Pass Culture</i>	2,50 €
TOTAL PRODUITS	68 942 €
FINANCEMENT	
Reste à financer	224 €

Préconisation 6. Construction d'une structure intérieure d'activités

BUDGET HT		
Création d'un espace dédié à la pratique artistique, à la médiation.		
Charges communes de l'association affectées au projet	gestion administrative 5H	105 €
Temps de construction (équipe technique - 2 personnes 12.50€/hr)	8H	100 €
	<i>charges sociales 1.4</i>	<i>140 €(CC)</i>
Investissement	préfabriqué	5 000 €
	toilettes sèches	50 €
TOTAL		5 255 €

BUDGET HT			
ATELIER DE RESIDENCE ARTISTIQUE SUR 4 JOURS – CONTES ET LEGENDES			
CHARGES			
Rémunération artistes et frais			
	Forfait résidence artistique	175 X 2	350 €
	Dédommagement kms	100 X 2	200 €
	Forfait préparation en amont	100 €	100 €
	Hébergement	70 X 3 X 2	420 €
	Dédommagement repas	5 X 2 X 20	200 €
	Total		1 270 €
Frais de production			
	Achats de matériaux (consommables)		300 €
	Achats de matériels		300 €
	Total		600 €

TOTAL CHARGES			1215 € HT
PRODUITS			
Recettes des ateliers			
Groupe de 10 enfants entre 3 et 6 ans	4€ / enfant	40 €	40 €
Groupe de 10 enfants entre 7 et 12 ans	7 € / enfant	70 €	70 €
TOTAL PRODUITS		110 €	110 € HT

Contribution RH Association Paysages de Mégalithes			
	Estimation à 20h temps d'un.e médiateur.ice., montage du projet, communication, démarchage, coordination.	21 X 20	420 €
	Charges sociales	28 X 20	560 €
	Kilomètres avec la voiture PDM		50 €
	Total		1 030 €
TOTAL DES CHARGES			2 900 €
PRODUITS			
Recettes des ateliers			
Groupe de 10 enfants entre 3 et 6 ans	4€ / enfant	40 €	40 €
Groupe de 10 enfants entre 7 et 12 ans	7 € / enfant	70 €	70 €
TOTAL PRODUITS			110 €

Préconisation 8. Classes transplantées, public national et européen

Budget CC projet EAC pour classes transplantées		
CHARGES		
Rémunération d'un.e médiateur.trice pour coordonner le projet		
Salaire d'un.e médiateur.trice	50x28	1 400 €
	<i>Hors taxes</i>	1 050 €
Frais de déplacement	Forfait dédomagement km	100 €
Total		1 500 €

POUR CONCLURE

128

Le questionnement continu ayant guidé ce travail au fil de ces quatre mois fut de savoir comment, à travers des projets d'éducation artistique et culturelle, nous pouvions contribuer à mettre en valeur et donner à comprendre le patrimoine de proximité des Mégalithes du Sud Morbihan et notamment en portant attention au caractère transposable d'un dispositif d'EAC à l'ensemble des départements de Bretagne. Par cette commande et les échanges nourris et toujours bienveillants avec l'association Paysages de Mégalithes, Victoire Dorise et Claire Etieue, nous avons aussi été invitées à imaginer, à explorer et à ne pas se poser de limites dans l'idéation. Nous avons beaucoup apprécié réfléchir de concert dans cette optique. Dans le contexte qui fut notre cadre, celui de la candidature UNESCO des Mégalithes de Carnac et des Rives sud du Morbihan, moment historique, il a été particulièrement enrichissant d'apporter un œil extérieur pour espérer développer les approches d'éducation artistiques et culturelle de l'association, à l'image de l'approche holistique de ces "morceaux d'éternité" témoins des civilisations néolithiques et ancestrales.

Notre démarche s'est formalisée par des allers-retours entre théorie, terrain, entretiens et rencontres avec les acteurs des communautés éducatives, du monde culturel, du secteur associatif, des collectivités territoriales et de la société civile... nous permettant d'analyser en transversalité les actions d'EAC menées par l'association depuis 2020 tout en modélisant nos pistes de réflexions et nos huit préconisations budgétées que nous espérons pertinentes. Elles dressent une feuille de route à 5 ans (horizon 2028) et une autre à 10 ans (2033).

Nous remercions une nouvelle fois l'ensemble des personnes ayant contribué à ces réflexions. Pour l'ensemble du groupe, cette expérience de projet professionnel et scientifique a été perçue comme le moyen de développer des compétences et connaissances sur un site patrimonial majestueux !

C'est comme si on mettait une pierre à l'édifice... ou plutôt un menhir à Carnac dans ce projet monumental !



©Eryne Lecutier



GLOSSAIRE

- **MÉDIATION SENSIBLE** : La médiation sensible prend en compte l'intégralité du visiteur capable d'éprouver une œuvre par différentes approches (intellect, corps, émotions, sensations, imaginaire, intelligence sensible).
- **COMITÉ DE PILOTAGE** : tous les acteurs dans le projet, comité scientifique, EN, partenaires...
- **GROUPE DE TRAVAIL** : (1e et 2nd degré) les membres du groupe font un travail en lien avec leur expertise
- **MÉGALITHES** : Constructions monumentales constituées d'un ou plusieurs grands blocs de pierres
- **LES PUBLICS ÉLOIGNÉS** se définissent comme n'ayant pas "accès" à un lieu pour cause de handicaps, ou bien en raison d'un éloignement géographique, social ou encore symbolique.
- **LES PUBLICS EMPÊCHÉS** se retrouvent dans l'impossibilité de se rendre dans un lieu dû à une impossibilité momentanée qui peut s'apparenter au fait d'être dans une situation de handicaps ou bien dans une institution fermée telle que les prisons, les hôpitaux, les EHPAD.
- **NÉOLITHIQUE** : En France, la période néolithique, qui correspond aux premières sociétés de paysans, est comprise entre 6000 et 2200 avant notre ère. Elle est caractérisée par l'abandon du mode de vie nomade, l'utilisation de la céramique pour fabriquer des poteries et le polissage de certains outils en pierre tels que les haches. (définition de l'INRAP).

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- CPD** : Conseiller Pédagogique de Circonscription
- EAC** : Éducation Artistique et Culturelle
- EDD** : Éducation au Développement Durable
- IEN** : Inspecteur de l'Éducation Nationale
- INSEAC** : Institut Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle
- CMN** : Centre des Monuments Nationaux
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- DRAEAC** : Délégation Régionale Académique Éducation Artistique et Culturelle
- GIPC** : Groupement d'Intérêt Public Culturel
- INSPE** : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
- RSPB** : Réseau des Sites Préhistoriques de Bretagne
- SRA** : Service Régional de l'Archéologie
- SVT** : Sciences et Vie de la Terre
- QPV** : Quartier Prioritaire de la Ville
- UDAP** : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- CAME** : Conférence des Ministres Alliés de l'Éducation



Le financement de nos préconisations s'intègre dans cette partie du plan de gestion de l'UNESCO

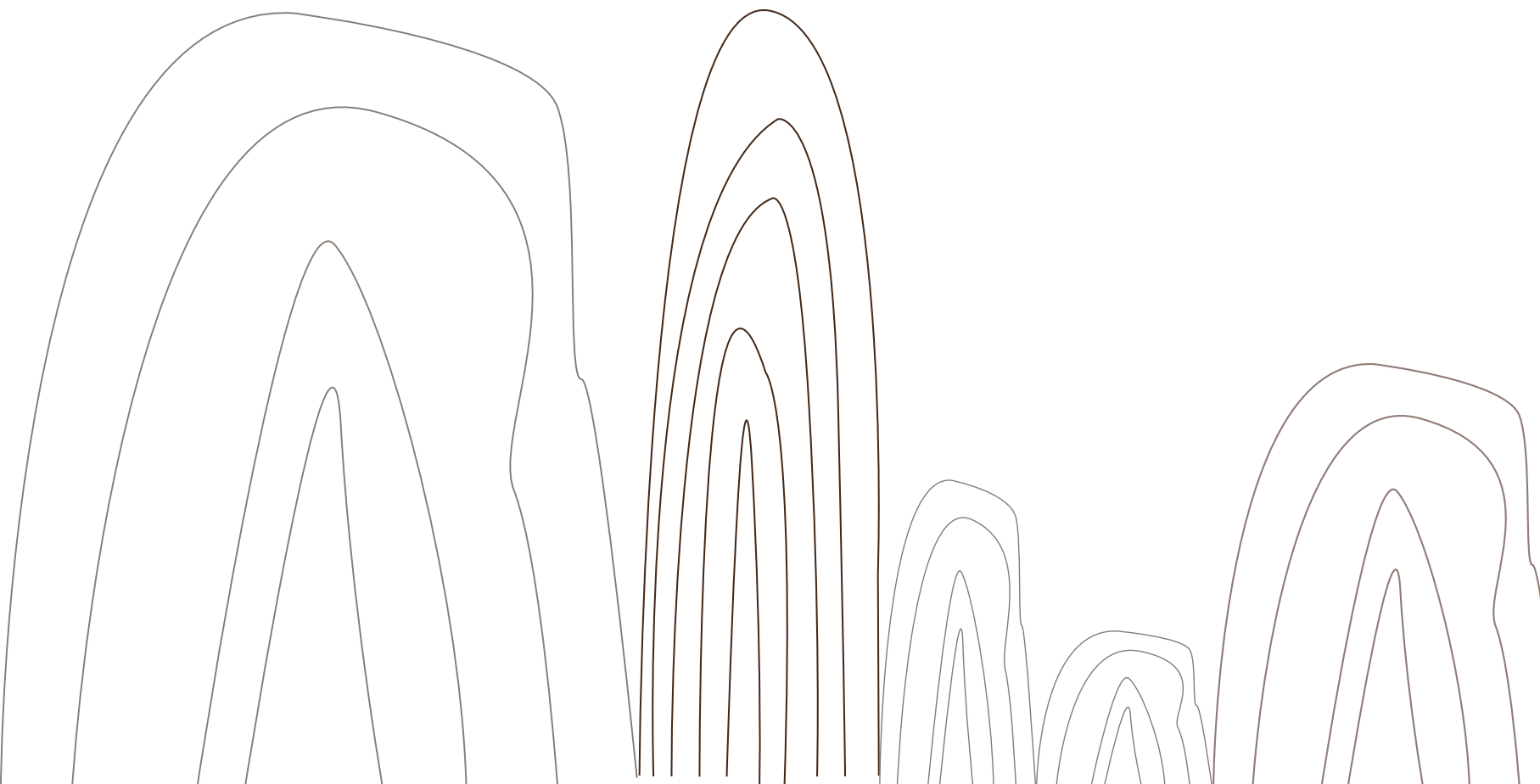
Total Enjeu N°1 - Renforcer la recherche et la connaissance des attributs du Bien		579 450 €	115 890 €	89 890 €	287 €
2.a	a) Favoriser l'appropriation des plus jeunes par des actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)	273 450 €	68 363 €	28 690 €	2 155 €
2.b	b) Favoriser l'implication des propriétaires privés de monuments	91 950 €	22 988 €	15 190 €	
2.c	c) Élaborer des éléments de langages communs pour les acteurs du territoire	108 300 €	27 075 €	9 660 €	
2.d	d) Sauvegarder et valoriser les collections (projet du musée de Préhistoire de Carnac)	18 450 €	4 613 €	3 690 €	
2.e	e) Conserver et valoriser les collections (projet du musée de Vannes)	18 450 €	4 613 €	3 690 €	

132

5.F.2. SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION PAYSAGES DE MÉGALITHES, EN CHARGE DE LA CANDIDATURE ET DE LA GESTION DU FUTUR BIEN INSCRIT

Subvention Département du Morbihan - fonctionnement	320 000 €
Subvention Etat	100 000 €
Subvention Région Bretagne	70 000 €
Subvention GMVA	35 000 €
Subventions AQTA	35 000 €
Cotisations membres	85 000 €
Mecenat	70 000 €
Report en fonds dédié	105 000 €
Report à nouveau	50 000 €
Total	870 000 €

*Année de référence : 2023



DOCUMENTS ET

INTERLOCUTEURS SOURCES

Interlocuteurs ressources

Équipe 1er degré : Jean-Rene.Leandri@ac-rennes.fr (IEN AURAY et chargé de mission « mégalithes » et EDD pour le DASEN 56), Sylvia.Bauge@ac-rennes.fr ou ce.cpdeac56-ouest@ac-rennes.fr (CPD EAC 56 secteur ouest)

.Équipe 2nd degré : Philippe.Cherel@ac-rennes.fr, Helene.Lecouvey-Guerin@ac-rennes.fr, Aline.Boulc-H@ac-rennes.fr et notre nouvelle professeure relais « paysages de mégalithes » : Berthier-Castaing Raphaëlle.Raphaelle.Castaing@ac-rennes.fr

Olivier Agogue, Musée de Préhistoire de Carnac, Archéologue préhistorien, administrateur des sites de Carnac, Locmariaquer et Barnenez au Centre des Monuments Nationaux, Directeur du musée de Préhistoire James Miln - Zacharie Le Rouzic de Carnac
olivier.agogue@morbihan.fr
olivier.agogue@monuments-nationaux.fr

Claire Bajen-Castells, Atrice de jeunesse
<https://www.clairebajencastells.com/>
Tél 06 26 37 40 37
claire.bajencastells@gmail.com

Sylvia Bauge, CPD EAC 56 secteur ouest
Sylvia.Bauge@ac-rennes.fr
ce.cpdeac56-ouest@ac-rennes.fr
02 97 24 24 15

Jean Michel Bonvalet, Responsable du service culturel et éducatif
Centre des monuments nationaux
jean-michel.bonvalet@monuments-nationaux.fr

Aline Boulc'h, Professeure SVT au lycée Charles de Gaulle à Vannes
Conseillère pédagogique
Aline.Boulc-H@ac-rennes.fr

Emmanuel Laot,
Professeur agrégé d'histoire géographie
emmanuel.laot@lecnam.net

Claire Tardieu, Médiatrice en archéologie et archéologue
menhirs.monteneuf@leslandes.bzh
02 97 93 26 74

BIBLIOGRAPHIE ET

SOURCES

Ouvrages

ARENDRT Hannah (1989), *La crise de la culture (Between past and future)*, Gallimard, Paris.

ARNAUD Lionel (2018), *Agir par la culture. Acteurs, enjeux et mutations des mouvements culturels*. Éditions de l'Attribut, Toulouse.

BARRÈRE Anne et MONTOYA Nathalie (2019), *L'éducation artistique et culturelle, Mythes et malentendus*, L'Harmattan, Paris.

BARUS-MICHEL Jacqueline, GIUST-DESPRAIRIES Florence et RIDEL Luc (2015), *Crises*, Éditions Desclée de Brouwer, Paris.

BORDEAUX Marie-Christine et DESCHAMPS François (2013), *Éducation artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Éditions de l'Attribut, Toulouse.

BERCKER Howard (2010), *Les mondes de l'art*, Flammarion, Paris.

CARASSO Jean-Gabriel (2005), *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture*, Éditions de l'attribut, Coll. La culture en question, Paris.

DÉTREZ Christine (2014), *Sociologie de la culture*, Armand Colin, Paris.

DEWEY John (1934), *L'art comme expérience*, Essais, Folios, Paris.

FOURMENTRAUX Jean-Paul (2011), *ARTISTES DE LABORATOIRE. Recherche et création à l'ère numérique*, Éditions Hermann, Paris.

FOURMENTRAUX Jean-Paul (dir.) (2012), *Art et science*, CNRS Éditions, Coll. Les Essentiels d'Hermès, Paris.

JONCHERY Anne, OCTOBRE Sylvie (dir.) (2022), *L'éducation artistique et culturelle, une utopie au prisme des sciences sociales*, Presses de Sciences Po, Paris, (à paraître).

LADERRIÈRE Pierre (dir.) (2004), *La gestion des ressources humaines dans l'enseignement : où en est l'Europe ?*, L'Harmattan, Paris.

LATOUR Bruno (2006), *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.

LAURET Jean-Marc (2014), *L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle*, Éditions de l'Attribut, Toulouse.

LE BOULANGER Jean-Michel (2017), *Éloge de la culture en temps de crise*, Apogée, Rennes.

MALINAS Damien (2008), *Portrait des festivaliers d'Avignon : transmettre une fois ? Pour toujours ?*, Presses Universitaires de Grenoble.

MORIN Edgar (2020), *Sur la crise*, Flammarion, Paris.

POUTHIER François, MIQUEU Christophe et al. (2019), *La fabrique territoriale de l'éducation artistique et culturelle. Cinq ans de pratiques partagées dans les intercommunalités engagées de Nouvelle-Aquitaine*, La Librairie des territoires, Sarrant.

RANCIÈRE Jacques (2000), *Le partage du sensible*, La Fabrique Éditions, Paris.

RANCIÈRE Jacques (2008), *Le spectateur émancipé*, La Fabrique Éditions, Paris.

SNOWC.P. (2013), *The Two Cultures and the Scientific Revolution (1959)*, Martino Fine Books, Eastford.

TALON-HUGON Carole (2021), *L'artiste en habits de chercheur*, Presses Universitaires de France, Paris.

BIBLIOGRAPHIE ET

SOURCES

Articles

ARNAUD Lionel (2015), Action culturelle et émancipation par la culture. Un éclairage Sociohistorique, Informations sociales, vol. 190, n°4, p. 46-56.

BÉJIN André et MORIN Edgar (dir.). (1976), La notion de crise, Communications, n°25. BIBEAU Robert (2005), Les TIC à l'école : proposition de taxonomie et analyse des obstacles à leur intégration, Revue de l'EPI (Enseignement Public et Informatique).

BORDEAUX Marie-Christine (2016), Hybridations à l'œuvre : le cas de la convergence arts- sciences- technologies. In Gwiazdzinski Luc, Hybridation des mondes. Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation, Elya Editions, p.169-178.

BORDEAUX Marie-Christine (2019), L'éducation artistique et culturelle à l'épreuve de ses modèles, Quaderni, vol.92, p.27-35.

BOURDA Yolaine, GAUTHIER Gilles, GOMEZ de Regil Rosa-Maria, CATTEAU Olivier (2010), Métadonnées pourressourcesd'apprentissage(MLR), dansScienceset Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation, vol.17, p. 195-210.

BRULHART Franck, GUIEU Gilles, MALTESE Lionel (2010), Théorie des ressources. Débats théoriques et applicabilités, Revue française de gestion, vol.5, n° 204, p. 83-86.

ETHIS Emmanuel (2009), Le cinéma dopé par la crise, disponible sur <https://ethis-e.blogspot.com/2009/03/le-cinema-dope-par-la-crise.html?m=0>

GUILLOU Lauriane, MALINAS Damien, ROTH Raphaël et ROYON Camille (2019), Education artistique et culturelle, Publictionnaire, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Disponible sur <http://publictionnaire.huma->

num.fr/notice/education-artistique-et-culturelle
FABIANI Jean-Louis (2021), De l'éducation populaire à l'éducation artistique & culturelle, Livret de bord de l'INSEAC, Guingamp.

FLAMAND Philippe et GERVAIS Alain (2004), Les objets d'apprentissage : au-delà de la technologie, la pédagogie, Clic, no 54.

JOBIN Réjean (2003), L'ère des REA, Clic, n°51.

KERLAN Alain (2019), L'éducation artistique et culturelle, entre utopie et hétérotopie. Éléments de généalogie, Quaderni, n°92, p.13-26.

LAGADEUC Yvan, CHENORKIAN Robert (2009), Les systèmes socio-écologiques : vers une approche spatiale et temporelle, Natures Sciences Sociétés, Vol. 17, p. 194-196.

LALLEMENT Emmanuelle (2021a), La culture, ensemble ?, Nectart, n° 13, p. 74-81.

LALLEMENT Emmanuelle (2021b), De la culture aux cultures numériques : un regard anthropologique, L'Observatoire, vol. 2, n° 58, p. 42-45.

MALINAS Damien et ROTH Raphaël (2021), L'éducation artistique & culturelle, une définition, Livret de bord de l'INSEAC, Guingamp.

NOÉL Élisabeth (2007), Quelle évaluation des ressources pédagogiques ?, dans Journée d'Étude des URFIST Evaluation et validation de l'information sur Internet, Paris.

OCTOBRE Sylvie (2013), La transmission culturelle à l'ère digitale, L'Observatoire, vol.1, n° 42, p. 98-101.

PILUSO Claire et DETREZ Christine (2014), La culture scientifique, une culture au masculin ?, in Sylvie Octobre (dir.), Questions de genre, questions de culture, p.27-51.

Bibliographie spécifique sur le thème

ARNAUD, Lionel. Agir par la culture. Acteurs, enjeux et mutations des mouvements culturels. Éditions de l'Attribut, 2018

LAURET, Jean-Marc. L'évaluation des politiques d'éducation artistique et culturelle, approche critique et prospective, *Quaderni*, 92 |2017, 85-95.

MONTOYA, Nathalie. Les établissements scolaires face aux dispositifs d'éducation artistique et culturelle, *Carrefours de l'éducation*, vol. 36, no. 2, 2013, pp. 15-30.

ETHIS, Emmanuel, « Le 100% EAC. Désormais une réalité dans les territoires ! », *Nectart*, 2023/HS1 (N° Hors-série), p. 76-85. DOI : 10.3917/nect.hs1.0076. URL : <https://www.cairn.info/revue-nectart-2023-HS1-page-76.htm>

FOURREAU Éric, HARDY Cédric, « La transition des politiques culturelles territoriales », *Nectart*, 2023/HS1 (N° Hors-série), p. 3-5. DOI : 10.3917/nect.hs1.0003. URL : <https://www.cairn.info/revue-nectart-2023-HS1-page-3.htm>

JACQUOT-MARCHAND Isabelle, « La culture en partage tout au long de la vie », *Nectart*, 2023/HS1 (N° Hors-série), p. 86-94. DOI : 10.3917/nect.hs1.0086. URL : <https://www.cairn.info/revue-nectart-2023-HS1-page-86.htm>

POUTHIER François, MIQUEU Christophe et al. La fabrique territoriale de l'éducation artistique et culturelle. Cinq ans de pratiques partagées dans les intercommunalités engagées de Nouvelle-Aquitaine. 2019. La Librairie des territoires, Sarrant.

RUPPIN, Virginie. Comprendre les dysfonctionnements dans un projet partenarial artistique : Opéra à l'école, *Éducation et sociétés*, vol. 35, no. 1, 2015, pp. 151-167.

SAEZ Jean-Pierre, WALLON Emmanuel, Colombani Catherine et al., L'évaluation mise en œuvre dans les collectivités territoriales : enjeux et exemples, dans : Yann Nicolas éd., *Évaluer les politiques publiques de la culture*. Paris, Ministère de la Culture - DEPS, « Questions de culture », 2016, p. 185-230.

WALLON, Emmanuel. L'éducation artistique entre velléités nationales et volontés locales, *Les Temps Modernes*, vol. 637-638-639, no. 3-4-5, 2006, pp. 584-601.

Rapports

ETHIS Emmanuel (directeur de publication), « Les choses derrière, les choses qui sont derrière », in *La Bretagne, terre d'éducation artistique et culturelle*, Académie de Rennes, Rennes, 2022.

BAMFORD Anne (2006), L'éducation artistique dans le monde, *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, vol.42, disponible sur <http://journals.openedition.org/ries/1107>

JONCHERY Anne et LOMBARDO Philippe (2020), *Pratiques culturelles en temps de confinement*, *Culture études*, vol. 6, n°6, p. 1-44.

UNESCO (2022), *Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial*, disponible sur https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380477_locale=fr

BIBLIOGRAPHIE ET

SOURCES

Quelques références sur le thème

PARDOEN, Mylène; "Archéologie du paysage sonore. Reconstruire le son du passé", Revue de la BNF, 2017/2 (n°55), p. 30-39

Hernández González, Edna, María José Fernández Vicente, et Solenne Derigond. « Introduction – Patrimoine immatériel et enjeux territoriaux », Norois, vol. 256, no. 3, 2020, pp. 7-13.

Unesco, Convention Internationale pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel, Paris, 17 octobre 2003.

BADULESCU, Cristina et DE LA VILLE, Valérie-Inés. La médiation muséale au prisme du numérique [en ligne]. Travail universitaire. OpenEdition Journals. Revue Française de l'information et de la communication. 2019 [consulté le 10/11].

DELEXTRAT, Emmanuel. L'émotion dans l'usage des technologies immersives. Réseau Canopé. Disponible à l'adresse : <https://www.reseau-canope.fr/agence-des-usages/lemotion-dans-lusage-des-technologies-immersives.html>

VAISSIERE, Sébastien. Le musée de demain doit-il être amusant ? Usant des outils du numérique et de l'intelligence artificielle pour élargir leurs publics les musées apparaissent comme novateurs. Jusqu'à en perdre leur identité.. NECTART. Hiver 2020, n°10, p70.

Emmanuel Laot (2022), Une histoire des services éducatifs en France. Facettes de l'histoire de l'éducation artistique et culturelle, Livre de bord de l'INSEAC, Guingamp (<https://www.cnam-inseac.fr/Page/Transmissions>)

Circulaire n°2013-073 du 3-5-2013. Le parcours

d'Education Artistique et Culturelle du Ministère de l'Education Nationale : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo18/MENE1311045C.htm?cid_bo=71673

Vademecum à l'intention des professeurs des écoles, du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Institut National d'Histoire de l'Art. Connaitre le patrimoine de proximité. Juin 2019 : <https://eduscol.education.fr/document/337/download?attachment>

Feuilles de route 2020/2021. Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Ministère de la Culture. Réussir le 100 % éducation artistique et culturelle. : <https://eduscol.education.fr/document/1657/download>

Arts visuels et patrimoine. Site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2208/arts-visuels-et-patrimoine>

Sur la médiation en archéologie

Colin, F. 2000. « Patrimoine archéologique et société : relation difficile ? Le rôle du médiateur », Bulletin des chercheurs de la Wallonie, XL : 7-15.
Colin, F. 2001-2002. « Médiation du patrimoine archéologique : archéologie-message, déontologie et pratique d'évaluation au préhistosite de Ramioul », Bulletin des chercheurs de la Wallonie, XLI : 7-12.

Colin, F. (dir). 2005. « Archéologie et public », actes du colloque de Ramioul, 27-28 octobre, Préhistosite de Ramioul (Fiémalle), Bulletin des chercheurs de la Wallonie, XLIV, 111 pages.

Chamier, S. et Colin F., 2017. « De la pédagogie du geste et de la pop-archéologie ! », La Lettre de l'OCIM [En ligne], 170 | 2017, mis en ligne le 01 mars 2018, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ocim/1765> ; DOI : 10.4000/ocim.1765

De Miranda, I. 2010. Se former à la médiation en archéologie
Un enjeu qui s'impose Les Nouvelles de l'archéologie no 122 –
Décembre 2010

Fabre, M. 2014, « Les « Éductions à » : problématisation et prudence
», Éducation et socialisation [En ligne], 36 | 2014, mis en ligne le
07 octobre 2014, consulté le 08 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/edso/875> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.875>

Gouletquer, P. 1993. « Classe de préhistoire », Les Nouvelles de
l'archéologie, 52, janvier : 23- 27.

Gouletquer, P. & J.-M. Moulec. 1985. « La place pédagogique
et éducative de la préhistoire dans l'enseignement primaire et
secondaire dans le Finistère », Les Nouvelles de l'archéologie, 19 :
144-150.

Giligny, F. 2010 « Avant-Propos », Les nouvelles de l'archéologie,
122, 3-4.

GRAINE ARA 2019 - Le réseau de l'éducation à l'environnement
en Auvergne-Rhône-Alpes - Quelques méthodes pédagogiques et
approches de l'EEDD.

Pagli, M. 2017. L'éducation artistique et culturelle en archéologie en
Île-de-France, Institut national du Patrimoine.

Mauri, S. & J.-L. Rieu. 1999. « Animation ou médiation ? Question
d'objectif », Les Nouvelles de l'archéologie, 77 : 38-42.

Mavrocordatos, D. 2019. Les modes de médiation du patrimoine
archéologique, les exemples de l'éducation artistique et culturelle et
de la valorisation sur internet. Mémoire de Master sous la direction
de Monsieur B. Desachy

Tardieu Claire, Médiation et éducation artistique et culturelle en
archéologie : état des lieux en Bretagne, DRAC Bretagne, (Première
phase de l'étude), août 2022

[https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRACBretagne/Actualites/
Mediation-et-education-artistique-et-culturelle-en-archeologie-](https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRACBretagne/Actualites/Mediation-et-education-artistique-et-culturelle-en-archeologie-)

etat-deslieux-en-Bretagne) en cours de réactualisation.

Podcasts

L'archéologie départementale

[https://soundcloud.com/departement-du-morbihan/
larcheologie-departementale?utm_source=clipboard&utm_
campaign=wtshare&utm_medium=widget&utm_content=https
%253A%252F%252Fsoundcloud.com%252Fdepartement-du-
morbihan%252Farcheologie-departementale](https://soundcloud.com/departement-du-morbihan/larcheologie-departementale?utm_source=clipboard&utm_campaign=wtshare&utm_medium=widget&utm_content=https%253A%252F%252Fsoundcloud.com%252Fdepartement-du-morbihan%252Farcheologie-departementale)

Ruines en péril, les sites archéologiques menacés

[https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-
histoire/ruines-en-peril-les-sites-archeologiques-menaces-6366180](https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/ruines-en-peril-les-sites-archeologiques-menaces-6366180)

Conventions/Rapports

*Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne
et le développement de leur usage dans la vie quotidienne (2022-
2027)*

[https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Convention-specifique-
pour-les-langues-de-Bretagne-2022-2027.pdf](https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Convention-specifique-pour-les-langues-de-Bretagne-2022-2027.pdf)

Convention d'objectifs Ya d'Ar rezhoneg, département du Morbihan.

[https://www.morbihan.fr/fileadmin/user_upload/Actualites/
Assemblee_Institution/DEPLACEMENT_PREIDENT/Charte_
langue_bretonne/Morbihan_Charte_OLB_VF.pdf](https://www.morbihan.fr/fileadmin/user_upload/Actualites/Assemblee_Institution/DEPLACEMENT_PREIDENT/Charte_langue_bretonne/Morbihan_Charte_OLB_VF.pdf)

*Orientations budgétaires de l'année 2023 pour le Département
du Morbihan :* [https://www.morbihan.fr/fileadmin/Departement_
du_Morbihan/40_Le_fonctionnement/20_Le_budget/2023/
DP_BUDGET-2023_2023_16-12.pdf](https://www.morbihan.fr/fileadmin/Departement_du_Morbihan/40_Le_fonctionnement/20_Le_budget/2023/DP_BUDGET-2023_2023_16-12.pdf) / [https://www.morbihan.fr/
fileadmin/Departement_du_Morbihan/40_Le_fonctionnement/20_](https://www.morbihan.fr/fileadmin/Departement_du_Morbihan/40_Le_fonctionnement/20_)

BIBLIOGRAPHIE ET

SOURCES

*Le_budget/2023/MORBIHAN_ORIENTATIONS_BUDGETAIRES_2023.
PDF*

*Rapport d'activités année 2022 du Département du Morbihan :
<https://activites-etat-bretagne.fr/#sommaire>*

Articles en ligne

HASQUENOPH, Bernard Carnac, Méga-saga patrimoniale, 10 mai 2018, URL : <http://www.louvreourtous.fr/Carnac-mega-saga-patrimoniale,844.html>, Consulté le 29 novembre 2023

Sites internet

Site Paysage des mégalithes, URL : <https://www.megalithes-morbihan.fr>, Consulté le 29 novembre 2023

Site Ville de Carnac, URL : <https://www.carnac.fr/Agenda/Skedanoz-20213>, Consulté le 8 déc 2023

Site Les petits train de Morbihan, URL : <https://www.petittrain-morbihan.com/carnac-menhirs-petit-train/>, Consulté le 8 décembre 2023

Vidéos

Carnac, Sur Les Traces Du Royaume Disparu | Documentaire : Carnac, Sur Les Traces Du Royaume Disparu | Documentaire, URL : https://youtu.be/_QR_ALrSLKE



Eryne, Mathilde, Corinne, Nia, Elsa

«L'éducation artistique et culturelle est une clé de construction
douce de la citoyenneté»

E.Ethis



le cnam
inseac

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

The logo for PAYSAGES DE MÉGALITHES, featuring a colorful graphic of several megalithic structures in shades of blue, green, and red above the text "PAYSAGES DE MÉGALITHES" in grey capital letters.

PAYSAGES DE MÉGALITHES